

Plan Académique de Prévention de l'illettrisme

« C'est la maîtrise de la langue qui conditionne un destin scolaire et un destin social. Sans réelle maîtrise de la langue, il n'y a pas d'entrée possible dans le monde de l'écrit, sans réelle maîtrise de la langue, il n'y a pas de chance réelle d'intégration. De ce point de vue, l'illettrisme révèle un handicap linguistique global qu'il manifeste et expose à la sanction sociale »

Alain Bentolila, préface à « Illettrisme, la France cachée », de J.P Rivière éd. Gallimard, coll. Folio Actuel, 2001.

1. Le schéma de déploiement du plan académique de prévention de l'illettrisme : des orientations nationales et une stratégie académique

1.1 Orientations nationales

Le 29 Mars 2010, le ministre de l'Éducation nationale a présenté un plan pour prévenir l'illettrisme et susciter le goût de la lecture : il revient à chaque académie de définir un programme d'actions, sous forme de plans académiques de prévention et de lutte contre l'illettrisme, prévoyant notamment la mobilisation des cadres, la formation des enseignants et le développement d'opérations partenariales.

Chaque plan académique devra être structuré autour de deux axes : d'une part, la prévention, d'autre part la prise en charge des jeunes et des adultes en situation d'illettrisme. Ces deux axes, déclinés autour d'objectifs précis, permettront la définition d'un programme d'actions : chaque action devant être située au croisement d'un ou plusieurs objectifs et s'appuyer sur la mobilisation d'une ou plusieurs ressources pour l'atteindre.

Axe 1 - La prévention de l'illettrisme

- Agir tôt et durablement dans le cadre du socle commun de connaissances et de compétences.
 - Conforter le rôle de l'école maternelle
 - Conforter le rôle de l'école obligatoire
 - Garantir un parcours personnalisé à tous les élèves qui en ont besoin
- Mobiliser les ressources du système éducatif en académie comme au niveau national dans trois directions complémentaires :
 - Renforcer la formation
 - Développer l'innovation et la recherche
 - Accompagner le travail des enseignants

Axe 2 - Prendre en charge les jeunes et les adultes en situation d'illettrisme

- Mettre en œuvre des actions afin de mieux connaître et mieux faire connaître le phénomène de l'illettrisme
- Prendre en charge les adultes en situation d'illettrisme
- Conforter le rôle de la formation professionnelle
- Mobiliser les ressources du système de formation afin de renforcer la formation des acteurs, développer l'innovation, la recherche et accompagner le travail des enseignants.

Source : Extrait du document MEN, Plans de prévention de l'illettrisme, remis lors de réunion des Correspondants académiques, 9 juillet 2010.

1.2 Stratégie académique

La définition d'un programme d'actions suppose en amont une connaissance aussi précise que possible de la situation académique. Cet état des lieux prend appui sur :

- une analyse des résultats des évaluations conduites à l'école primaire (CE1 et CM2) et du test de lecture auxquels sont soumis les jeunes de plus de 16 ans lors des JAPD ;
- un recensement aussi précis que possible des actions conduites sur les territoires, des ressources existantes.

Cette première étape est bien évidemment essentielle afin d'orienter les choix et de définir un programme d'actions pragmatique et efficient. L'élaboration de ce programme s'est appuyé sur l'expertise des principaux acteurs de l'Education nationale et se devra d'être conduit en concertation avec les principaux partenaires de l'Education nationale.

Construit en cohérence avec le Plan Régional de lutte contre l'illettrisme, ce plan académique se veut transversal en concernant le premier, le second degré, la formation pour adultes. Y seront associés les corps d'inspection et certains services de l'Université. Il est décliné en partenariat avec d'autres ministères, notamment le Ministère de l'Agriculture dont relèvent les établissements agricoles qui seront associés sur certaines actions décrites dans ce plan (axes 3 et 4). De même, il associera différentes structures, souvent associatives, Centre de Ressources Illettrisme (CRI), Lire et faire lire, Coup de pouces clé. Enfin, il prend en compte les conclusions des ateliers qui se sont déroulés lors des Assises académiques les 15 et 16 décembre 2010 au CRDP d'Auvergne.

Les axes définis dans ce plan répondent au souci d'aborder la problématique de l'illettrisme selon une approche globale linéaire : comprenant le temps de la scolarité obligatoire où doivent se construire et se conforter les connaissances et compétences de base définies dans les programmes et le socle commun ainsi que le temps de la formation professionnelle où la maîtrise de ces connaissances et compétences fondamentales est une condition à l'insertion sociale, mais aussi à la mobilité et à l'évolution professionnelles.

2. État des lieux académique

2.1 Les résultats des évaluations à l'école primaire.

Les résultats des évaluations (Janvier 2010, CM2 ; Mai 2010, CE1) pour l'académie sont supérieurs au niveau national tant en français qu'en mathématiques, selon les données accessibles sur le site du Ministère de l'Éducation Nationale.

En %	CE1 (en%)		CM2 (en%)	
	France	Académie	France	Académie
Elèves ayant des acquis très solides	44	46	43	46
Elèves ayant de bons acquis qui seront développés dans les mois à venir	31	32	30	31
Elèves ayant des acquis fragiles qui devront être consolidés dans les mois à venir	17	16	20	18
Elèves n'ayant pas les acquis suffisants et qui devront bénéficier d'une aide spécifique	8	6	7	5

Cette tendance est également observée à l'échelle des quatre départements. (*Voir Annexe 1*)

Cette similarité se retrouve quant à l'origine des difficultés. Ainsi, à l'échelle académique, comme à l'échelle nationale, les domaines les moins bien réussis sont :

- en **français** : la grammaire (53% de réussite), l'orthographe (58%) et le « lire » (63%) ;

- en **mathématiques** : le domaine des grandeurs et mesures (37%), l'organisation des données (39%), les nombres (54%) et le calcul (57%).

Parmi les points faibles qui pourraient avoir un lien avec l'illettrisme, on peut noter des faiblesses marquées sur

- la compréhension fine de textes (36%) (repérer des mots importants pour le sens, repérer ce qui est explicite et être capable d'établir des inférences, repérer des suites logiques),
- distinguer des mots selon leur nature (24%)
- repérer les temps simples (30%)
- mettre au pluriel (32%)
- orthographe grammaticale (36%)

On note des différences assez significatives entre les résultats des élèves des écoles des Réseaux Ambition Réussite et hors RAR. En revanche, il n'y a pas de différence significative selon la nature des écoles (petites écoles et écoles plus importantes, écoles de ville et écoles en regroupement pédagogique inter-communal). (*Voir Annexe 2*)

Par contre, on peut également supposer que certains résultats faibles sont liés à un accent mis sur les outils de la langue plus que sur la compréhension fine des textes avec un déséquilibre de plus en plus important au fur et à mesure que l'on progresse dans la scolarité. L'analyse des évaluations montrent des résultats assez faibles dans les deux domaines.

Enfin, on ne peut exclure un lien entre les résultats et le formatage des exercices proposés. La forme de certains exercices proposés dans les évaluations peut être assez différente de ce que les élèves ont l'habitude de rencontrer dans la classe ; décalage quelquefois constaté également dans les manuels.

Dans le cadre de la réflexion sur l'illettrisme, il serait intéressant d'avoir des informations sur les secteurs difficiles qui reçoivent des publics particuliers. En effet, on relève des médianes qui se situent à 2 points en dessous de la moyenne académique. (*Voir Annexe 2*)

2. 1.1 Gestion des résultats et actions de prévention

Le ministère de l'Éducation Nationale a mis en place une application informatique – Évaluation des acquis des élèves à l'école primaire – qui permet, à chaque niveau de pilotage (national-académique-circonscription-école) d'avoir un regard sur les résultats de sa structure. L'accès à ces informations est différent selon le niveau de responsabilité qu'occupe celui qui les consulte. Par exemple, l'IEN de circonscription a accès aux données de toutes les écoles de sa circonscription mais le directeur d'école uniquement à celles portant sur les élèves scolarisés dans son établissement.

Ces informations fournissent une analyse des résultats des élèves aux évaluations, déterminent les différentes tendances qui se dégagent en vue d'une exploitation pédagogique. Elles permettent d'identifier les domaines sur lesquels il est nécessaire de porter une attention particulière à l'échelle d'une école, d'une circonscription, ... et les structures géographiques plus ou moins fragiles.

A l'échelle académique, un groupe a été mis en place et un outil à destination des écoles a été construit afin de faciliter le traitement des résultats des évaluations et leur exploitation pédagogique. Cet outil a été étendu aux résultats des évaluations non obligatoires en grande section.

Les équipes de circonscription s'appuient sur ces données pour orienter leurs actions et les cibler en fonction des besoins mis en évidence par le traitement des résultats de ces évaluations que ce soit en termes de domaines et/ou de secteur géographique (secteur de collège, bassin ...).

De nombreuses actions sont donc mises en place sur les territoires pour prévenir l'illettrisme, faciliter l'entrée dans le langage écrit, conforter, enrichir les compétences langagières des élèves, susciter le goût de la lecture.
(*Voir Annexe 3*)

2.1.2 Résultats aux évaluations et projet d'école : l'exemple du Puy-de-Dôme

Depuis 2007, l'analyse des résultats aux évaluations doit être prise en compte dans la définition du projet d'école. Construit sur plusieurs axes, ce projet exige que soient analysés les acquis des élèves dans tous les domaines d'apprentissage, en référence aux évaluations nationales, au livret personnel de compétences (palier 1 et palier 2 du Socle) et au livret scolaire ; ceci afin de construire des « actions » pour améliorer les compétences des élèves.

Pour faciliter ce travail, les inspecteurs fournissent à chaque école différentes données, différents outils.

Dans le cadre de la prévention de l'illettrisme, cette démarche semble efficiente dans la mesure où le projet d'école se fait l'écho des difficultés que peuvent rencontrer certains élèves dans l'acquisition des savoirs fondamentaux ; ce qui responsabilise les équipes pédagogiques qui doivent alors mettre en place des actions d'accompagnement spécifiques pour ces élèves.

2.2 Les résultats au test de lecture lors des J.A.P.D

2.2.1 Quelques généralités

- En 2009-2010 (période septembre 2009 à juin 2010), **13763** jeunes ont passé une épreuve d'évaluation de la compréhension de l'écrit lors des JAPD.
- **1086** ont été identifiés comme rencontrant des difficultés de lecture.
- Sur ces 1086 jeunes, 836 étaient scolarisés et 250 non scolarisés. L'analyse qui suit ne porte que sur les jeunes scolarisés en E.P.L.E publics et en Centres de formation d'apprentis soit **54,6% des jeunes considérés comme faibles lecteurs (593 jeunes). Le faible lecteur est de sexe masculin (68,12% en 2009-2010) et suit une formation de niveau V en lycée professionnel ou en C.F.A.**

2.2.2 Descriptif de la cohorte

- Près de 50% des élèves signalés comme faibles lecteurs sont scolarisés en lycée professionnel. Ce chiffre est en forte augmentation par rapport à 2005-2006 alors que le nombre d'élèves inscrits en lycées professionnels est en baisse (2005-2006 : 13986 élèves ; 2009-2010 : 13 424 élèves). A l'inverse, la proportion d'apprentis baisse alors que le nombre total de jeunes inscrits en C.F.A augmente¹. On observe la même tendance pour les jeunes scolarisés dans d'autres structures que les lycées professionnels et CFA.

Origine scolaire	2005-2006		2009-2010	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Lycée professionnel	234	41,4%	283	47,72%
CFA	230	40,7%	236	39,79%
Autres	100	17,7	74	12,47%
▪ Lycées	57	10,10 %	49	8,26%
▪ Collège	29	5,14%	14	2,36%
▪ Fac	1	0,17%	5	0,84%
▪ IME	1	0,17%	3	0,50%
▪ Lyc. Ag	12	2,1%	3	0,50%
TOTAL	564	100%	593	100%

Tableau 1 : Origines scolaires des jeunes signalés lors des JAPD

¹ <http://media.education.gouv.fr/file/42/0/2420.pdf> et http://media.education.gouv.fr/file/2010/02/8/chap5.7_152028.pdf

- Si la proportion de faibles lecteurs à l'échelle académique est à l'image du poids de la population scolaire des départements, on constate une progression non négligeable de ce chiffre dans l'Allier (+4%). Ainsi, on compte autant de jeunes signalés comme faibles lecteurs inscrits en LP dans l'Allier que dans le Puy-de-Dôme alors que le poids de la population scolarisée en LP est quasiment identique (13,8% dans l'Allier ; 14,7% dans le Puy-de-Dôme). Sans vouloir extrapoler, on peut mettre ce chiffre en relation avec le taux de réussite au DNB plus faible dans l'Allier que dans les autres départements (83,7% en juin 2010, moyenne académique, 87,8%) et un taux d'orientation vers des formations professionnelles, après la troisième, plus élevé (45,1% en juin 2009, moyenne académique de 41,7%).
- Les faibles lecteurs sont, pour plus de la moitié des garçons (68,12%), On observe un écart par rapport à cette moyenne en Haute-Loire où le pourcentage de garçons s'élève à 75,6% ; ce qui s'explique par l'origine scolaire des jeunes identifiés comme faibles lecteurs puisqu'ils sont scolarisés pour la moitié en CFA alors qu'à l'échelle académique ce même pourcentage est de 39% ; ces CFA proposant des formations professionnelles qui « attirent » essentiellement des garçons (CFA des métiers du bâtiment, CFA interprofessionnel de Bains).
- L'analyse des profils de lecteurs montre que :
 - 34% de ces jeunes sont capables de lecture à voix haute, ont un niveau de lexique correct mais comprennent mal ce qu'ils lisent.
 - 25%, malgré un niveau de lexique correct, ont une lecture qui reste laborieuse par manque d'automatisme dans le traitement des mots.
 - 17,7% ont un déficit de compréhension et, ce, sans doute en raison d'un niveau lexical très faible.
 - 22,5% ne disposent pas de mécanismes efficaces de traitement des mots écrits et manifestent une compréhension très déficiente.

Département	Proportion de faibles lecteurs (2005-2006)	Origine scolaire (%)			Sexe (%)		Profils (%)			
		LP	CFA	Autres	G	F	1	2	3	4
Allier	31,8 (27,5)	57,1	35	7,9	68,7	31,2	18,5	17,9	31,2	32,2
Puy-de-Dôme	39,2 (42,8)	46,1	36,7	17,2	62,5	37,5	22,4	18,1	23,7	35,7
Cantal	12,5 (13,8)	40,6	47,3	12,1	71,6	28,3	20,2	13,5	28,3	37,8
Haute-Loire	16,5 (15,9)	38,8	51	10,2	75,6	24,4	32,6	19,3	16,3	31,6
ACADEMIE	100	47,7	39,7	12,4	68,1	31,8	22,5	17,7	25,4	34,2

Tableau 2 : Répartition par département, par origine scolaire, par sexe et par profil et des jeunes signalés lors des JAPD

2.2.3 Actions de suivi et de prise en charge des faibles lecteurs de plus de 16 ans scolarisés

Depuis 2005, a été mis en place un protocole Inspection académique/Etablissement/IEN IO/ Inspection Lettres-histoire. Ce protocole a pour objectif de rendre compte du suivi des élèves signalés lors des

tests JAPD. Toutefois, il n'est pas toujours renseigné et connu des chefs d'établissement d'où une réactivation nécessaire de cet outil par une information systématique des acteurs de ce protocole (réunions de bassin, courrier du recteur ...)

Les difficultés pointées lors du test d'évaluation de la compréhension de l'écrit lors des JAPD renvoient aux difficultés constatées en classe par les professeurs ou formateurs auprès des élèves de lycées professionnels ou des apprentis. Le travail conduit au quotidien, dans le cadre de l'application des nouveaux programmes liés à la rénovation de la voie professionnelle et de la poursuite de l'acquisition du socle commun de connaissances et de compétences, doit être un des leviers forts de l'action éducative. De même, les horaires dits « d'accompagnement personnalisé », voire des enseignements généraux liés à la spécialité, peuvent et doivent être des temps privilégiés pour remédier aux difficultés rencontrées. Enfin, la prise en charge de certains apprentis dans le cadre spécifique du CFAS est en soit une réponse aux difficultés constatées.

Enfin, on notera l'action conduite depuis plusieurs années en lycée professionnel auprès des professeurs de Lettres-Histoire. Ainsi, des formations spécifiques, construites à partir du travail de groupes de réflexion pilotés par l'Inspection Lettres-Histoire, sont organisées à l'échelle académique. Celles-ci ont pour objectif une plus grande sensibilisation aux difficultés langagières rencontrées par les apprenants afin de mieux les prendre en compte dans les pratiques de classe. Il en va de même des divers projets proposés par l'inspection pour susciter le goût de la lecture, pour lutter contre l'érosion des compétences langagières constatée en lycée professionnel. Ces projets sont conduits avec divers partenaires (Projet Escales littéraires en LP, avec l'association de développement culturel, Le Transfo et l'association des libraires indépendants, par exemple). A ces projets académiques s'ajoutent de nombreuses actions conduites à l'initiative des professeurs dans leur établissement.

3. Le Plan

3.1 Orientations académiques

La prévention de l'illettrisme est une mission inscrite dans les principes de l'école. Pourtant, certains élèves, au terme de leur scolarité, maîtrisent insuffisamment les savoirs de base. Les difficultés effectives qu'ils rencontrent dans l'acquisition, et/ou la maîtrise de ces savoirs participent, bien souvent, au « décrochage scolaire » et expliquent une insertion sociale, professionnelle peu aisée. La prévention de l'illettrisme et la lutte contre le décrochage scolaire se doivent donc d'être menées

Au sein de l'École, la prévention de l'illettrisme, doit amener à mieux identifier les élèves dont les compétences langagières sont fragiles en raison de difficultés d'apprentissage mais également ceux dont les habiletés langagières se sont « érodées » au fil de leur scolarité et qui, aujourd'hui, n'ont plus un niveau de lecture suffisant pour recevoir et assimiler de nouvelles connaissances. Les difficultés que rencontrent ces élèves qui ont « désappris à lire » restent trop souvent invisibles pour les enseignants qui n'en mesurent pas les conséquences sur les processus d'apprentissage. Parallèlement, lorsque les difficultés rencontrées par les élèves sont avérées, une forme de désarroi des acteurs scolaires est souvent exprimée face aux réponses à apporter (mise en œuvre de dispositifs individualisés, de démarches et d'outils de remédiation pertinents).

La mise en place du socle commun dans les écoles, les collèges et la voie professionnelle fait de la maîtrise de la langue une des compétences essentielles que les élèves doivent maîtriser à l'issue de la scolarité obligatoire. Il s'agit donc là d'un levier essentiel pour orienter l'action des enseignants. Au sein des classes, dans toutes les disciplines et dispositifs spécifiques (P.P.R.E, Accompagnement personnalisé, D.I.M.A, ...) des stratégies pédagogiques, des activités doivent être mises en œuvre pour favoriser l'apprentissage, la consolidation et la maîtrise des compétences langagières qui conditionnent la réussite scolaire.

3.2 Axes du plan et modalités opératoires

Axe 1 – Définir un cadrage académique fort afin que la maîtrise de la langue soit, dans la logique du socle commun, une priorité affirmée et partagée par tous les acteurs.

- Créer un groupe « Prévention de l'illettrisme et maîtrise de la langue » réunissant des inspecteurs du premier et second degré, des enseignants du premier, second degré de disciplines différentes afin de favoriser l'émergence d'un discours commun sur la maîtrise de la langue et sa diffusion auprès des équipes pédagogiques. En effet, celle-ci est une compétence commune à toutes les disciplines et qui ne doit pas être uniquement le domaine du professeur de français et de l'inspecteur de Lettres

Ceci pourrait, par exemple, se traduire, par :

- la rédaction et la diffusion de documents simples autour de la problématique « Lire et écrire dans toutes les disciplines » ; ce qui aiderait la prise en compte transversale de la maîtrise de la langue, comme l'exige le socle commun.
 - la mention dans les lettres de rentrée de chaque inspecteur à ses enseignants de cette priorité
 - des observations sur la prise en compte de la maîtrise de la langue lors des inspections (point spécifique dans les rapports d'inspection), lors des entretiens d'inspection ;
 - l'animation de formations d'initiatives locales au sein des établissements ou/ et des bassins qui pourraient s'inscrire, plus largement, dans la problématique de la validation du socle.
- Créer un site maîtrise de la langue pour informer les différents acteurs de cette priorité. Le site pourrait également constituer pour les enseignants, un outil de formation à distance et de mutualisation des pratiques.

On peut penser à :

- la diffusion d'informations « pratiques » : ressources pouvant être utilisées dans les classes (utilisation de logiciels, de la bibliothèque sonore ...), liste des acteurs éducatifs, culturels, des partenaires intervenant dans la prévention de l'illettrisme ...
 - la diffusion des travaux produits au niveau des groupes de travail nationaux dans le cadre du Forum des pratiques de l'ANLCI ;
 - des comptes rendus d'expériences
- Faire figurer cet axe dans la contractualisation avec les établissements afin d'amener les équipes pédagogiques à intégrer cette problématique dans le travail commun et à la gérer dans une logique d'équipe ; ceci, lorsque le diagnostic établissement en montre la nécessité.
 - Développer la recherche et l'innovation : accompagner, soutenir les équipes pédagogiques qui mettent en place diverses actions innovantes (article 34, actions-recherche avec l'IUFM ou d'autres partenaires, l'utilisation des TIC).
Cf – Expérimentation 2011-2015 du programme *Parler* dans certaines écoles primaires du Puy en Velay.
 - Poursuivre, par le relai des corps d'inspection, et grâce aux conseillers pédagogiques pour l'enseignement primaire, l'accompagnement pédagogique des mesures et dispositifs prévus par les textes destinés à la prise en charge des publics en difficultés et recenser les pratiques efficaces pour les diffuser largement.
 - Accompagner la mise en œuvre des nouveaux programmes afin d'aider tous les enseignants à intégrer dans leur enseignement la compétence « maîtrise de la langue » et, plus particulièrement, « Lire et écrire dans toutes les disciplines »

Axe 2 - Agir tôt et durablement pour prévenir l'illettrisme et favoriser les apprentissages premiers

La problématique des premiers apprentissages de la langue, en lecture et en écriture, est intrinsèque à l'action conduite sur les territoires de l'académie par les corps d'inspection du premier degré et les conseillers pédagogiques. Les initiatives sont multiples, notamment pour mieux prendre en charge les difficultés rencontrées par les élèves, susciter l'écriture, le plaisir de lire, associer les parents à l'acte éducatif. Il ne s'agit donc pas ici de tout réinventer mais de pointer des actions pilotées par les inspections académiques, déclinaisons de mesures nationales ou initiatives locales particulièrement intéressantes, et d'envisager des apports en termes de complémentarité partenariale qui pourrait les renforcer et contribuer à leur efficacité.

- A l'école maternelle, amener les enseignants à mieux prendre en compte dans leurs pratiques certains points identifiés comme pouvant être des leviers d'action pour mieux prévenir l'illettrisme.
Par exemple,
 - Proposer en formation initiale et en formation continue, des modules portant sur le parler professionnel des maîtres
 - Prendre en compte la transversalité du langage oral dans toutes les formations disciplinaires proposées aux enseignants
 - Création d'un groupe de travail départemental ou académique pour développer des outils de formation sur la question du lexique.
 - Dans les circonscriptions du premier degré, systématiser les formations relatives à la question du langage oral en général et du lexique en particulier.
 - Aider les équipes d'école à créer des outils de communication avec les familles (livret d'accueil, modalités de correspondance par exemples) en s'appuyant et en mutualisant les expériences en cours (Haute-Loire
- Poursuivre, généraliser le travail conduit par les inspecteurs du premier degré, dans leur circonscription, autour des évaluations et de l'exploitation de leurs résultats dans la définition du projet d'école.
- S'appuyer sur les résultats des évaluations conduites en primaire pour identifier de manière plus lisible les facteurs pouvant expliquer les écarts constatés entre les circonscriptions et disposer ainsi d'un réel outil diagnostique. Ce diagnostic pourrait conduire à définir et à formaliser, à l'échelle des départements, des priorités d'action. Ainsi, chaque département se doterait d'un « plan de prévention de l'illettrisme ».
- Assurer la diffusion des outils nationaux et leur appropriation par les maîtres. La rénovation des programmes du premier degré met en avant les apprentissages lexicaux et les pratiques de l'oral des élèves et des maîtres. Des outils nationaux ont été élaborés dans ce sens (DVD, pages Eduscol avec des ressources en ligne : Ecole maternelle – domaine d'activité S'approprier le langage, découvrir l'écrit ; Ecole primaire – Maîtrise de la langue à l'école ...)
- Développer des actions en direction des parents en lien avec divers partenaires (exemple : actions éducatives, avec le CRI)
- Soutenir et développer l'action de différentes associations : « Lire et faire Lire », « Coup de pouce clé » sur le territoire académique
- Assurer la participation la plus efficace possible à l'opération nationale « Dictionnaire numérique des écoliers »

Axe 3 - Identifier efficacement les élèves et les jeunes sortis du système scolaire qui maîtrisent insuffisamment le langage écrit

Pour les scolarisés :

- A l'échelle des bassins, dès le dernier trimestre qui précède l'entrée au collège ou au lycée professionnel, identifier les élèves « fragiles » en s'appuyant sur les informations fournies par le livret de compétences. Il ne s'agit pas de stigmatiser ces élèves mais de les identifier afin que les équipes pédagogiques puissent leur accorder une aide particulière, indispensable à leur réussite. Les dispositifs (PPRE) et les horaires d'aide individualisée permettront aisément ce suivi spécifique.
- Renforcer la collaboration avec le centre du service national et réactiver, actualiser le protocole académique de suivi des élèves signalés lors des Journées défense et citoyenneté :
 - rassembler, traiter et communiquer les résultats des tests de lecture réalisés lors des JAC à l'échelle académique
 - assurer le suivi des élèves scolarisés en EPLE signalés lors de ces tests et disposer du bilan des actions mises en œuvre, des résultats observables de ce suivi (cf. Horaires d'aide individualisée).
- Sensibiliser les enseignants au problème de l'illettrisme afin de faciliter le repérage et l'identification des difficultés des élèves.
- Appréhender la problématique de la prévention de l'illettrisme avec les personnels d'encadrement stagiaire lors des temps de formation organisés en académie

Pour les élèves sortis du système scolaire

- Dans le cadre des plateformes de suivi et d'appui réservés aux élèves décrocheurs, identifier ceux qui ne maîtrisent pas ou peu la langue afin de mettre en œuvre des actions de remédiation pour l'acquisition des savoirs de base.
- Dans le cadre des dispositifs MGI (CIPPA, PIF, DIMA, PA...), mobiliser et professionnaliser les acteurs scolaires concernant l'identification des publics dont les compétences langagières sont fragiles.

Axe 4 - Accompagner les enseignants, les formateurs, dans la prise en charge des élèves, des jeunes et des adultes sortis du système scolaire qui maîtrisent insuffisamment le langage écrit : outiller leur réflexion, leur action.

Aujourd'hui, dans le cadre scolaire, des structures (SEGPA, EREA), des dispositifs et des horaires spécifiques (PPRE, aide individualisée, accompagnement personnalisé ...) permettent un travail, un suivi spécifique des élèves en difficulté. Par ailleurs, dans les GRETA, dans le cadre des APP et dans le dispositif « Compétences clés » des actions de remédiation pour l'acquisition des savoirs de base sont proposés à des adultes dits « illettrés ».

- Identifier, recenser sur les différents territoires et structures (EPL, CFA, GRETA, dispositifs MGI, EPLE enseignement agricole), par le canal des corps d'inspection, des conseillers pédagogiques pour l'enseignement primaire, des responsables des plateformes d'insertion, les pratiques de prise en charge spécifique de la grande difficulté dans le domaine de la maîtrise de la langue. Ces observations s'intéresseront également à la prise en charge des publics illettrés non scolaires (GRETA, détenus en milieu carcéral). Ces éléments pouvant enrichir efficacement la réflexion du monde enseignant.
- Formaliser les pratiques observées les plus transférables et les mettre en ligne sur le site académique, « Maîtrise de la langue ».
- Parallèlement, former des personnels ressources dans le domaine de la pratique et de l'entraînement à la lecture sur les quatre départements (Formation auprès de Monsieur Zorman, Cognisciences à Grenoble, par exemple ou de M. Fayol) afin qu'ils construisent des contenus de formation et de préconisation simples aux types de lectures que doivent pratiquer les élèves du

collège, de la SEGPA, du Lycée Professionnel et groupe d'enseignants intéressés et passionnés par cette problématique, qui seraient capables de se réunir, de travailler sur cette problématique.

Ces personnels répondront aux demandes de FIL émanant des équipes pédagogiques pour que les professeurs, toutes disciplines confondues, comprennent l'importance de leur action quotidienne auprès des élèves en grande difficulté de lecture au collège, en SEGPA, au LP.

Les professeurs qui ont déjà été sensibilisés aux problèmes de la dyslexie pourraient prolonger leur formation et assurer la vigilance nécessaire à la détection des enfants qui apprennent très tôt à cacher qu'ils ne savent pas lire.

▪ Au collège :

- Informer les principaux de collège ne réunion de rentrée pour agir de la manière suivante :

1. Arrivée au collège de la première cohorte d'élèves avec l'attestation de leurs compétences de la fin du CM2.
2. Après lecture et prise en compte des attestations, vigilance et accompagnement systématiques des élèves dont la compétence « maîtrise de la langue » est signalée comme particulièrement fragile, déficiente.
3. Si une évaluation est programmée à la fin du niveau de 5^{ème} même processus pour aider systématiquement ces élèves quotidiennement dans l'exercice de la lecture.

L'aide apportée doit absolument mieux répondre aux besoins que ne le font les PPRE dont l'application au texte officiel n'est pas une réalité du terrain.

- Conduire une expérimentation dans des établissements choisis, par exemple, ou un collège classé REP (Charles Baudelaire) ou classé RAR (La Charme) où l'on pourrait apporter la preuve que le suivi très régulier des élèves dans le domaine de la langue d'enseignement et de l'entraînement à la lecture, et ceci dans toutes les disciplines, peut enrayer le risque de l'illettrisme.

▪ Mener, dans le cadre d'un projet FSE (année 2011-2012/2012-2013), un travail sur la problématique du « réapprentissage de la lecture » pour des adolescents en rupture ou en échec scolaire. En effet, la recherche s'est centrée sur les débuts des apprentissages ou sur les publics de collège dits en difficultés ou rencontrant des troubles d'origine pathologique (SEGPA) mais la question du traitement d'une insuffisante maîtrise de l'écrit pour des adolescents reste peu abordée. Or, les difficultés pour les enseignants sont plurielles car ils se trouvent face à des élèves souvent démotivés, qui ne voient pas l'intérêt de « mieux lire, mieux écrire », d'où les difficultés qu'ils rencontrent pour les engager dans des remédiations.

Par ailleurs, les remédiations proposées doivent être adaptées à l'âge des jeunes. Un travail de mutualisation des pratiques s'avèrerait intéressant et efficace avec les formateurs du GRETA qui assurent la formation pour adultes reconnus comme faibles lecteurs, faibles scripteurs dans le cadre du dispositif « Compétences clé ».

De même, et parallèlement, il s'avère souhaitable de poursuivre le travail ébauché en LP avec une formatrice du CFA qui après avoir mené une recherche en psychologie sociale, met en œuvre dans divers CFA de l'académie un travail en direction des jeunes en situation de rupture ou d'échec scolaire.

▪ Incrire dans la formation initiale et continuée des enseignants des actions sur cette problématique en déployant un plan de formation sur trois ans :

- Année 2011-2012 : actions pour les titulaires première et deuxième année de toutes les disciplines ainsi que pour leurs tuteurs en établissement

↳ Sensibilisation avant la rentrée des classes

↳ Lors des temps de formation : intégrer cette réflexion sur la maîtrise de la langue dans les modules de formation.

- Années 2012-2013 et 2013-2014 : actions de type public « désigné » en direction des enseignants du second degré de toutes disciplines animées par les professeurs ressources formés et les membres du projet FSE.

- Développer des actions de formation associant Éducation Nationale, IUFM, Centre de Ressources Illettrisme ... dans le cadre du PAF et de formation d'initiative locale.
Pour les actions conduites avec le CRI, une convention de partenariat pourrait être mise en œuvre, sur le modèle de celle initiée entre Le CRI et le GIP, afin que les enseignants puissent bénéficier des formations, des outils proposés par le CRI sans avoir à les financer.
- Mutualiser les bonnes pratiques dans le cadre d'actions de formation réunissant des professeurs d'EPL, des formateurs de CFA et de GRETA.

Axe 5 – Développer les pratiques culturelles portées par des dynamiques associant acteurs culturels et acteurs de la prévention, de la formation et de l'accompagnement

- En lien avec la DAAC, mobiliser des acteurs culturels (bibliothèques, libraires, monde de l'édition ...) autour de projets qui mettent en scène la lecture, l'écriture (Exemple : escales littéraires en lycée professionnel)
- Mise en place et développement de partenariats et d'interactions - culture - éducation – formation -, à différents niveaux (Exemple : partenariat avec le Transfo dans le cadre du projet Escales littéraires...)
- S'appuyer davantage sur le réseau associatif pour développer au sein des établissements scolaires des actions dont la visée est de lutter contre les difficultés langagières et, plus largement, le décrochage scolaire.

ANNEXES

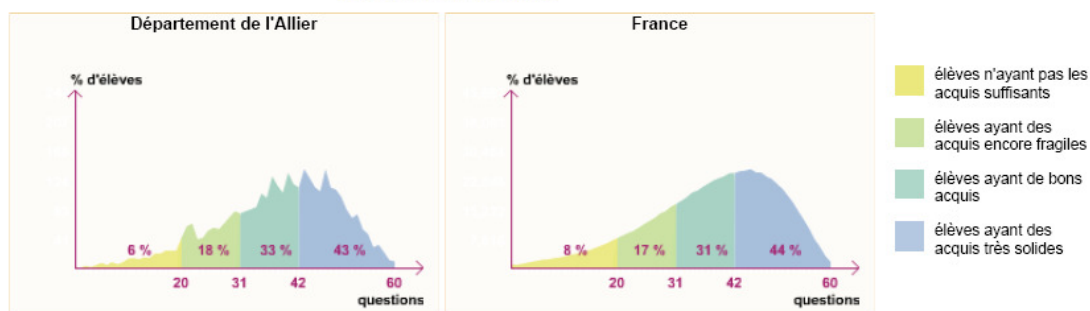


Résultats des évaluations des acquis des élèves de l'école primaire

Département de l'Allier
Évaluations CE1 Mai 2010



Résultats en français

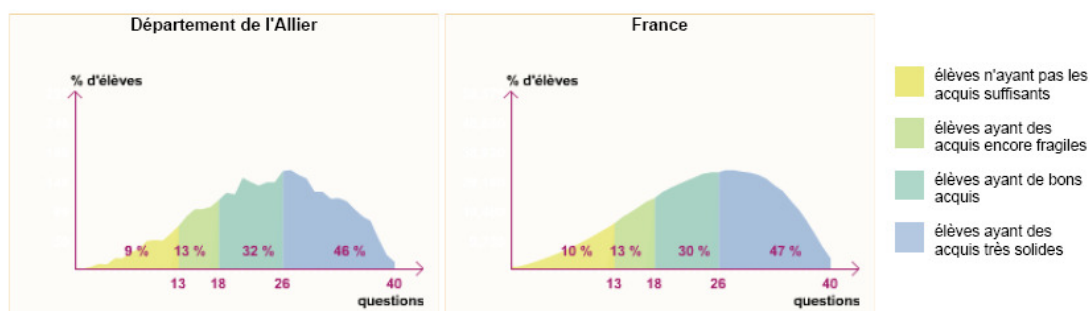


- **43 %** des élèves ont plus de 41 bonnes réponses. Ils ont des acquis très solides. (résultat France : 44%)
- **33 %** des élèves ont entre 31 et 41 bonnes réponses. Ils ont de bons acquis qui seront développés dans les mois à venir. (résultat France : 31%)
- **18 %** des élèves ont entre 20 et 30 bonnes réponses. Leurs acquis sont encore fragiles. Ils seront à consolider dans les mois à venir. (résultat France : 17%)
- **6 %** des élèves ont moins de 20 bonnes réponses. Leurs acquis ne sont pas suffisants. Ils bénéficieront d'une aide spécifique. (résultat France : 8%)

Département de l'Allier

Dans ce département, la moitié des élèves ont eu **40** bonnes réponses ou plus sur 60 en français.

Résultats en mathématiques



- **46 %** des élèves ont plus de 25 bonnes réponses. Ils ont des acquis très solides. (résultat France : 47%)
- **32 %** des élèves ont entre 18 et 25 bonnes réponses. Ils ont de bons acquis qui seront développés dans les mois à venir. (résultat France : 30%)
- **13 %** des élèves ont entre 13 et 17 bonnes réponses. Leurs acquis sont encore fragiles. Ils seront à consolider dans les mois à venir. (résultat France : 13%)
- **9 %** des élèves ont moins de 13 bonnes réponses. Leurs acquis ne sont pas suffisants. Ils bénéficieront d'une aide spécifique. (résultat France : 10%)

Département de l'Allier

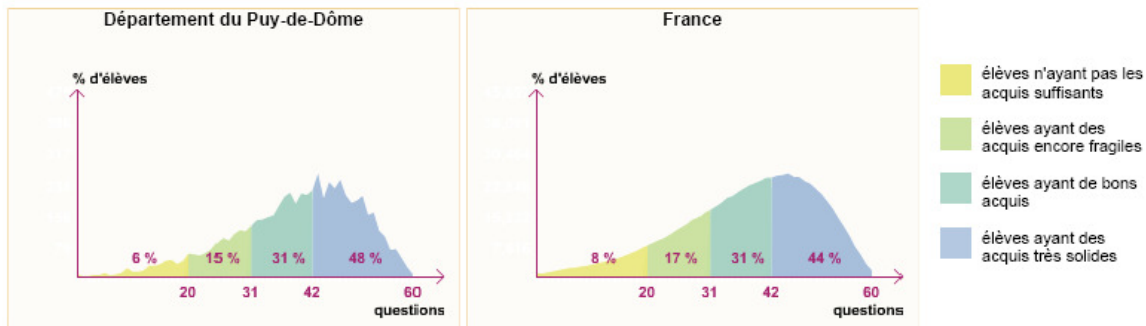
Dans ce département, la moitié des élèves ont eu **25** bonnes réponses ou plus sur 40 en mathématiques.

Résultats des évaluations des acquis des élèves de l'école primaire

Département du Puy-de-Dôme
Évaluations CE1 Mai 2010



Résultats en français

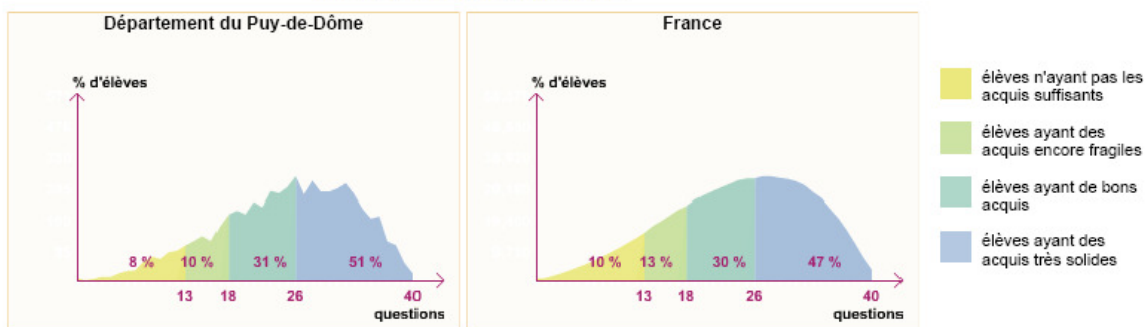


- **48 %** des élèves ont plus de 41 bonnes réponses. Ils ont des acquis très solides. (résultat France : 44%)
- **31 %** des élèves ont entre 31 et 41 bonnes réponses. Ils ont de bons acquis qui seront développés dans les mois à venir. (résultat France : 31%)
- **15 %** des élèves ont entre 20 et 30 bonnes réponses. Leurs acquis sont encore fragiles. Ils seront à consolider dans les mois à venir. (résultat France : 17%)
- **6 %** des élèves ont moins de 20 bonnes réponses. Leurs acquis ne sont pas suffisants. Ils bénéficieront d'une aide spécifique. (résultat France : 8%)

Département du Puy-de-Dôme

Dans ce département, la moitié des élèves ont eu **41** bonnes réponses ou plus sur 60 en français.

Résultats en mathématiques

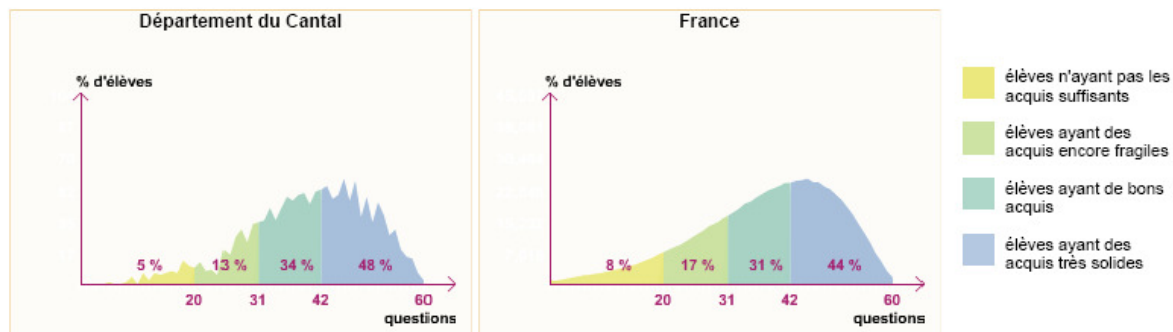


- **51 %** des élèves ont plus de 25 bonnes réponses. Ils ont des acquis très solides. (résultat France : 47%)
- **31 %** des élèves ont entre 18 et 25 bonnes réponses. Ils ont de bons acquis qui seront développés dans les mois à venir. (résultat France : 30%)
- **10 %** des élèves ont entre 13 et 17 bonnes réponses. Leurs acquis sont encore fragiles. Ils seront à consolider dans les mois à venir. (résultat France : 13%)
- **8 %** des élèves ont moins de 13 bonnes réponses. Leurs acquis ne sont pas suffisants. Ils bénéficieront d'une aide spécifique. (résultat France : 10%)

Département du Puy-de-Dôme

Dans ce département, la moitié des élèves ont eu **26** bonnes réponses ou plus sur 40 en mathématiques.

Résultats en français

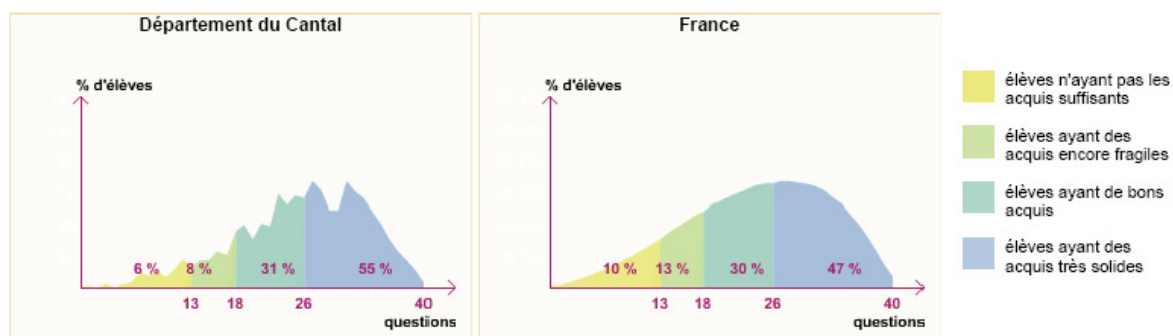


- **48 %** des élèves ont plus de 41 bonnes réponses. Ils ont des acquis très solides. (résultat France : 44%)
- **34 %** des élèves ont entre 31 et 41 bonnes réponses. Ils ont de bons acquis qui seront développés dans les mois à venir. (résultat France : 31%)
- **13 %** des élèves ont entre 20 et 30 bonnes réponses. Leurs acquis sont encore fragiles. Ils seront à consolider dans les mois à venir. (résultat France : 17%)
- **5 %** des élèves ont moins de 20 bonnes réponses. Leurs acquis ne sont pas suffisants. Ils bénéficieront d'une aide spécifique. (résultat France : 8%)

Département du Cantal

Dans ce département, la moitié des élèves ont eu **41** bonnes réponses ou plus sur 60 en français.

Résultats en mathématiques



- **55 %** des élèves ont plus de 25 bonnes réponses. Ils ont des acquis très solides. (résultat France : 47%)
- **31 %** des élèves ont entre 18 et 25 bonnes réponses. Ils ont de bons acquis qui seront développés dans les mois à venir. (résultat France : 30%)
- **8 %** des élèves ont entre 13 et 17 bonnes réponses. Leurs acquis sont encore fragiles. Ils seront à consolider dans les mois à venir. (résultat France : 13%)
- **6 %** des élèves ont moins de 13 bonnes réponses. Leurs acquis ne sont pas suffisants. Ils bénéficieront d'une aide spécifique. (résultat France : 10%)

Département du Cantal

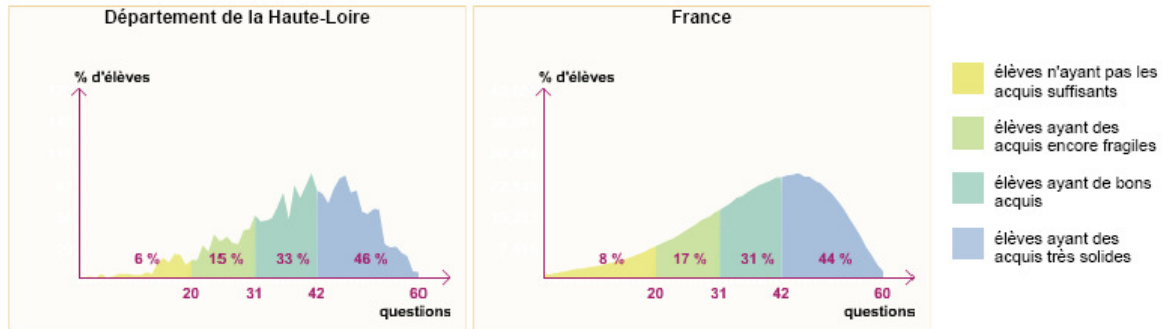
Dans ce département, la moitié des élèves ont eu **27** bonnes réponses ou plus sur 40 en mathématiques.

Résultats des évaluations des acquis des élèves de l'école primaire

Département de la Haute-Loire
Évaluations CE1 Mai 2010



Résultats en français

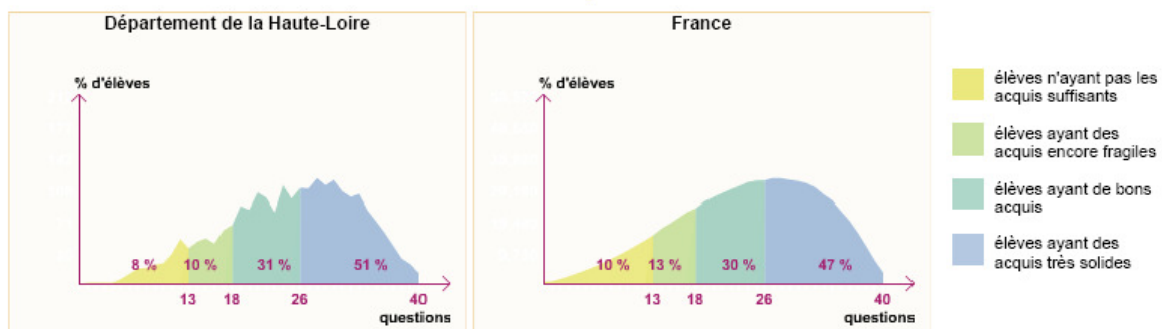


- **46 %** des élèves ont plus de 41 bonnes réponses. Ils ont des acquis très solides. (résultat France : 44%)
- **33 %** des élèves ont entre 31 et 41 bonnes réponses. Ils ont de bons acquis qui seront développés dans les mois à venir. (résultat France : 31%)
- **15 %** des élèves ont entre 20 et 30 bonnes réponses. Leurs acquis sont encore fragiles. Ils seront à consolider dans les mois à venir. (résultat France : 17%)
- **6 %** des élèves ont moins de 20 bonnes réponses. Leurs acquis ne sont pas suffisants. Ils bénéficieront d'une aide spécifique. (résultat France : 8%)

Département de la Haute-Loire

Dans ce département, la moitié des élèves ont eu **41** bonnes réponses ou plus sur 60 en français.

Résultats en mathématiques



- **51 %** des élèves ont plus de 25 bonnes réponses. Ils ont des acquis très solides. (résultat France : 47%)
- **31 %** des élèves ont entre 18 et 25 bonnes réponses. Ils ont de bons acquis qui seront développés dans les mois à venir. (résultat France : 30%)
- **10 %** des élèves ont entre 13 et 17 bonnes réponses. Leurs acquis sont encore fragiles. Ils seront à consolider dans les mois à venir. (résultat France : 13%)
- **8 %** des élèves ont moins de 13 bonnes réponses. Leurs acquis ne sont pas suffisants. Ils bénéficieront d'une aide spécifique. (résultat France : 10%)

Département de la Haute-Loire

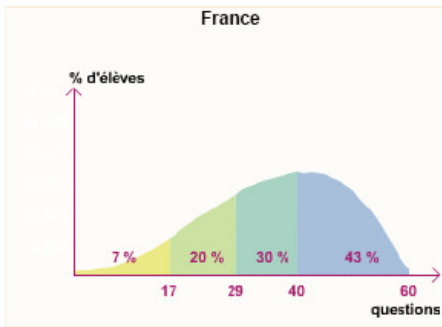
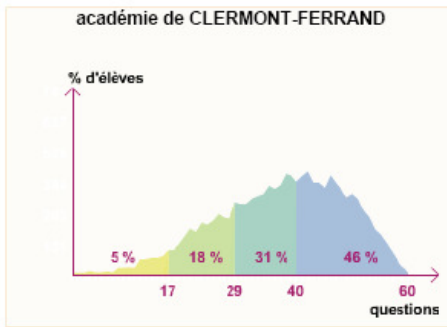
Dans ce département, la moitié des élèves ont eu **26** bonnes réponses ou plus sur 40 en mathématiques.

Résultats des évaluations des acquis des élèves de l'école primaire

académie de CLERMONT-FERRAND
Évaluations CM2 Janvier 2010



Résultats en français



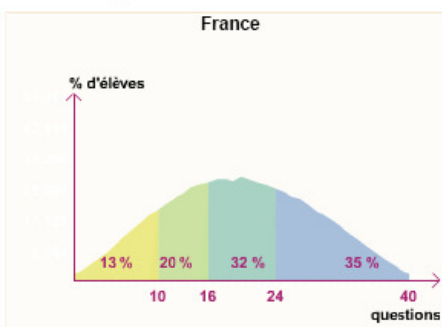
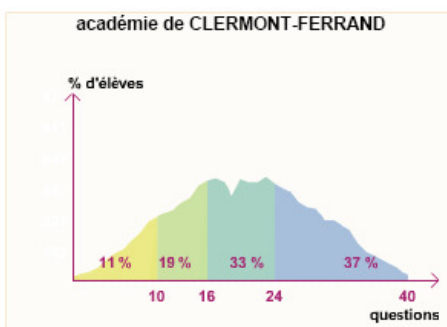
- élèves n'ayant pas les acquis suffisants
- élèves ayant des acquis encore fragiles
- élèves ayant de bons acquis
- élèves ayant des acquis très solides

- **46 %** des élèves ont plus de 40 bonnes réponses. Ils ont des acquis très solides. (résultat France : 43%)
- **31 %** des élèves ont entre 29 et 39 bonnes réponses. Ils ont de bons acquis qui seront développés dans les mois à venir. (résultat France : 30%)
- **18 %** des élèves ont entre 17 et 28 bonnes réponses. Leurs acquis sont encore fragiles. Ils seront à consolider dans les mois à venir. (résultat France : 20%)
- **5 %** des élèves ont moins de 17 bonnes réponses. Leurs acquis ne sont pas suffisants. Ils bénéficieront d'une aide spécifique. (résultat France : 7%)

académie de CLERMONT-FERRAND

dans cette académie, la moitié des élèves ont eu **38** bonnes réponses ou plus sur 60 en français.

Résultats en mathématiques



- élèves n'ayant pas les acquis suffisants
- élèves ayant des acquis encore fragiles
- élèves ayant de bons acquis
- élèves ayant des acquis très solides

- **37 %** des élèves ont plus de 24 bonnes réponses. Ils ont des acquis très solides. (résultat France : 35%)
- **33 %** des élèves ont entre 16 et 23 bonnes réponses. Ils ont de bons acquis qui seront développés dans les mois à venir. (résultat France : 32%)
- **19 %** des élèves ont entre 10 et 15 bonnes réponses. Leurs acquis sont encore fragiles. Ils seront à consolider dans les mois à venir. (résultat France : 20%)
- **11 %** des élèves ont moins de 10 bonnes réponses. Leurs acquis ne sont pas suffisants. Ils bénéficieront d'une aide spécifique. (résultat France : 13%)

académie de CLERMONT-FERRAND

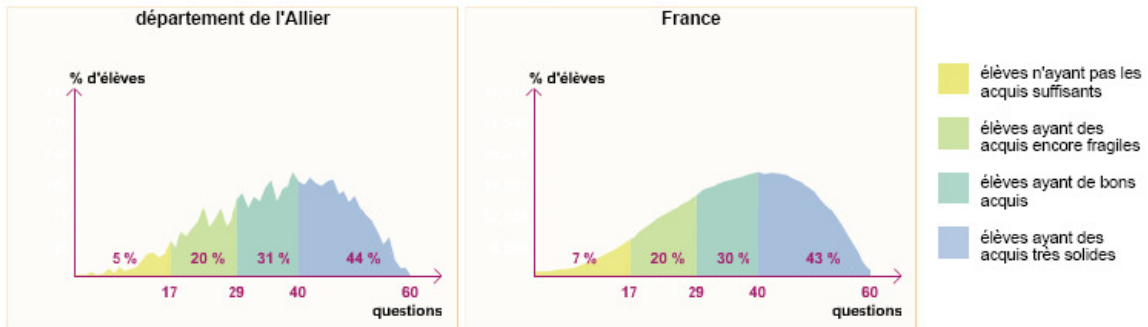
dans cette académie, la moitié des élèves ont eu **20** bonnes réponses ou plus sur 40 en mathématiques.

Résultats des évaluations des acquis des élèves de l'école primaire

département de l'Allier
Évaluations CM2 Janvier 2010



Résultats en français

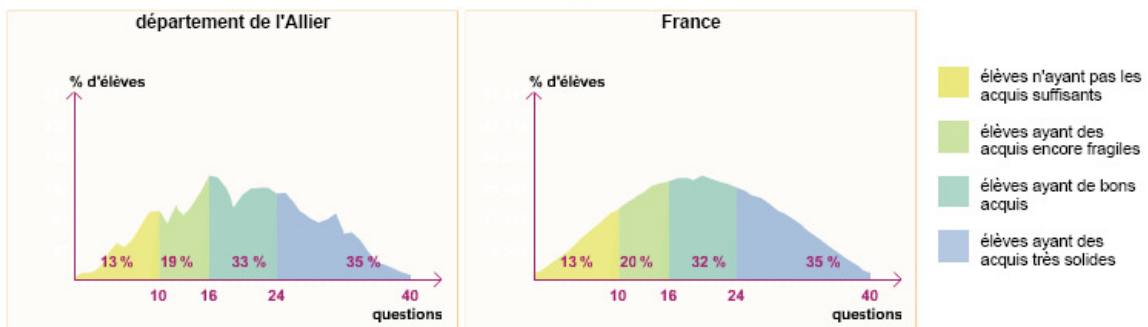


- **44 %** des élèves ont plus de 40 bonnes réponses. Ils ont des acquis très solides. (résultat France : 43%)
- **31 %** des élèves ont entre 29 et 39 bonnes réponses. Ils ont de bons acquis qui seront développés dans les mois à venir. (résultat France : 30%)
- **20 %** des élèves ont entre 17 et 28 bonnes réponses. Leurs acquis sont encore fragiles. Ils seront à consolider dans les mois à venir. (résultat France : 20%)
- **5 %** des élèves ont moins de 17 bonnes réponses. Leurs acquis ne sont pas suffisants. Ils bénéficieront d'une aide spécifique. (résultat France : 7%)

département de l'Allier

dans ce département, la moitié des élèves ont eu **38** bonnes réponses ou plus sur 60 en français.

Résultats en mathématiques



- **35 %** des élèves ont plus de 24 bonnes réponses. Ils ont des acquis très solides. (résultat France : 35%)
- **33 %** des élèves ont entre 16 et 23 bonnes réponses. Ils ont de bons acquis qui seront développés dans les mois à venir. (résultat France : 32%)
- **19 %** des élèves ont entre 10 et 15 bonnes réponses. Leurs acquis sont encore fragiles. Ils seront à consolider dans les mois à venir. (résultat France : 20%)
- **13 %** des élèves ont moins de 10 bonnes réponses. Leurs acquis ne sont pas suffisants. Ils bénéficieront d'une aide spécifique. (résultat France : 13%)

département de l'Allier

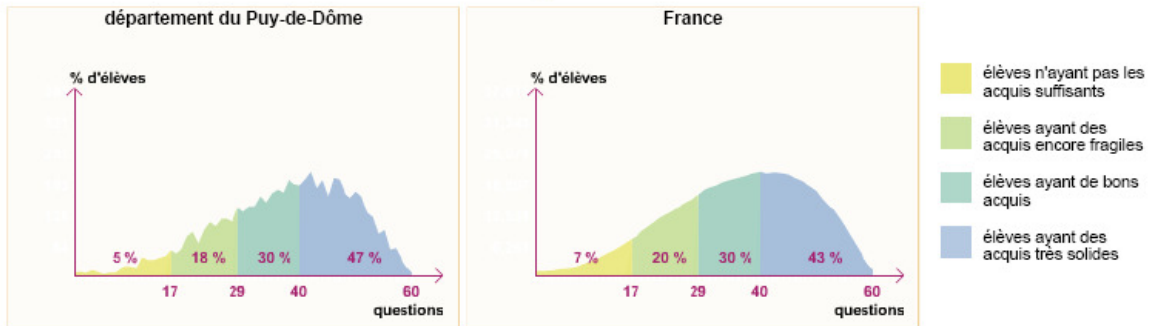
dans ce département, la moitié des élèves ont eu **20** bonnes réponses ou plus sur 40 en mathématiques.

Résultats des évaluations des acquis des élèves de l'école primaire

département du Puy-de-Dôme
Évaluations CM2 Janvier 2010



Résultats en français

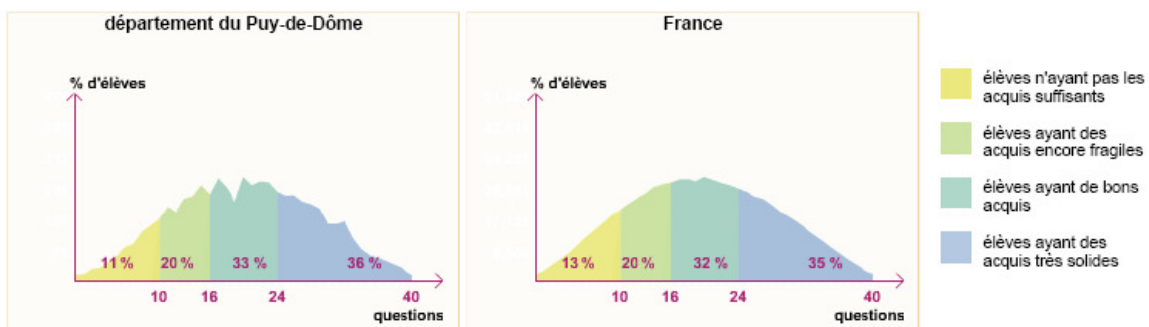


- **47 %** des élèves ont plus de 40 bonnes réponses. Ils ont des acquis très solides. (résultat France : 43%)
- **30 %** des élèves ont entre 29 et 39 bonnes réponses. Ils ont de bons acquis qui seront développés dans les mois à venir. (résultat France : 30%)
- **18 %** des élèves ont entre 17 et 28 bonnes réponses. Leurs acquis sont encore fragiles. Ils seront à consolider dans les mois à venir. (résultat France : 20%)
- **5 %** des élèves ont moins de 17 bonnes réponses. Leurs acquis ne sont pas suffisants. Ils bénéficieront d'une aide spécifique. (résultat France : 7%)

département du Puy-de-Dôme

dans ce département, la moitié des élèves ont eu **39** bonnes réponses ou plus sur 60 en français.

Résultats en mathématiques



- **36 %** des élèves ont plus de 24 bonnes réponses. Ils ont des acquis très solides. (résultat France : 35%)
- **33 %** des élèves ont entre 16 et 23 bonnes réponses. Ils ont de bons acquis qui seront développés dans les mois à venir. (résultat France : 32%)
- **20 %** des élèves ont entre 10 et 15 bonnes réponses. Leurs acquis sont encore fragiles. Ils seront à consolider dans les mois à venir. (résultat France : 20%)
- **11 %** des élèves ont moins de 10 bonnes réponses. Leurs acquis ne sont pas suffisants. Ils bénéficieront d'une aide spécifique. (résultat France : 13%)

département du Puy-de-Dôme

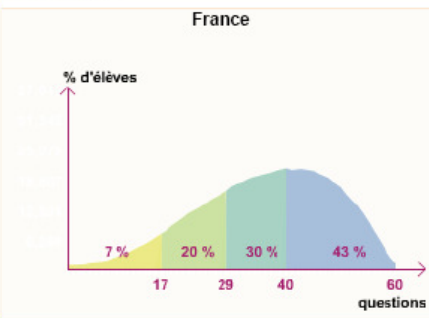
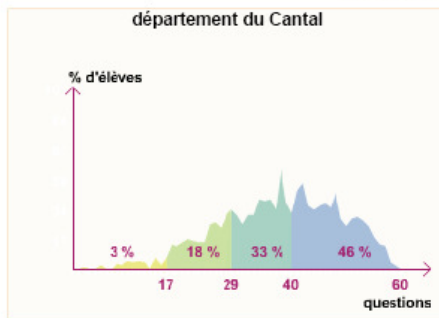
dans ce département, la moitié des élèves ont eu **20** bonnes réponses ou plus sur 40 en mathématiques.

Résultats des évaluations des acquis des élèves de l'école primaire

département du Cantal
Évaluations CM2 Janvier 2010



Résultats en français



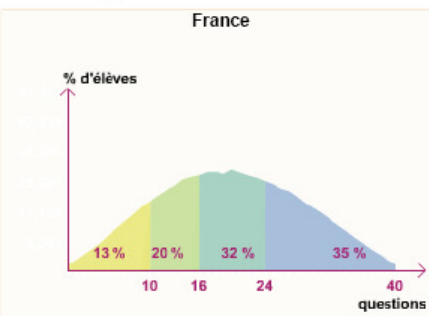
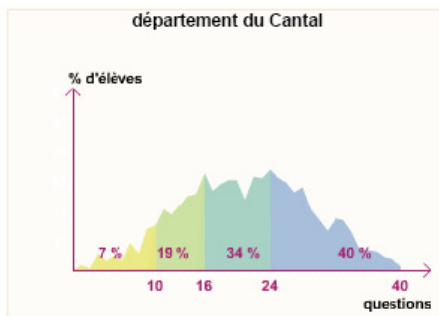
- élèves n'ayant pas les acquis suffisants
- élèves ayant des acquis encore fragiles
- élèves ayant de bons acquis
- élèves ayant des acquis très solides

- **46 %** des élèves ont plus de 40 bonnes réponses. Ils ont des acquis très solides. (résultat France : 43%)
- **33 %** des élèves ont entre 29 et 39 bonnes réponses. Ils ont de bons acquis qui seront développés dans les mois à venir. (résultat France : 30%)
- **18 %** des élèves ont entre 17 et 28 bonnes réponses. Leurs acquis sont encore fragiles. Ils seront à consolider dans les mois à venir. (résultat France : 20%)
- **3 %** des élèves ont moins de 17 bonnes réponses. Leurs acquis ne sont pas suffisants. Ils bénéficieront d'une aide spécifique. (résultat France : 7%)

département du Cantal

dans ce département, la moitié des élèves ont eu **38** bonnes réponses ou plus sur 60 en français.

Résultats en mathématiques



- élèves n'ayant pas les acquis suffisants
- élèves ayant des acquis encore fragiles
- élèves ayant de bons acquis
- élèves ayant des acquis très solides

- **40 %** des élèves ont plus de 24 bonnes réponses. Ils ont des acquis très solides. (résultat France : 35%)
- **34 %** des élèves ont entre 16 et 23 bonnes réponses. Ils ont de bons acquis qui seront développés dans les mois à venir. (résultat France : 32%)
- **19 %** des élèves ont entre 10 et 15 bonnes réponses. Leurs acquis sont encore fragiles. Ils seront à consolider dans les mois à venir. (résultat France : 20%)
- **7 %** des élèves ont moins de 10 bonnes réponses. Leurs acquis ne sont pas suffisants. Ils bénéficieront d'une aide spécifique. (résultat France : 13%)

département du Cantal

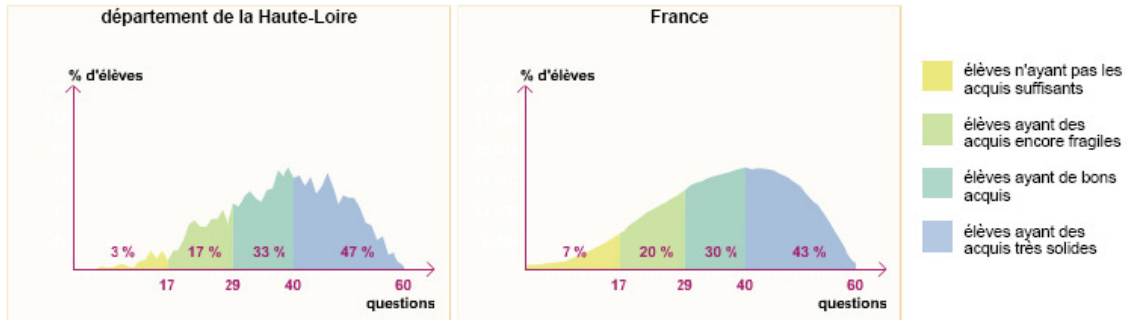
dans ce département, la moitié des élèves ont eu **21** bonnes réponses ou plus sur 40 en mathématiques.

Résultats des évaluations des acquis des élèves de l'école primaire

département de la Haute-Loire
Évaluations CM2 Janvier 2010



Résultats en français

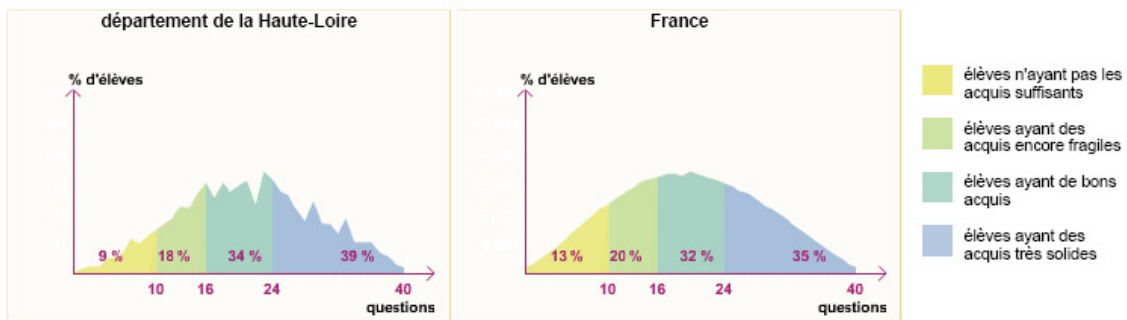


- **47 %** des élèves ont plus de 40 bonnes réponses. Ils ont des acquis très solides. (résultat France : 43%)
- **33 %** des élèves ont entre 29 et 39 bonnes réponses. Ils ont de bons acquis qui seront développés dans les mois à venir. (résultat France : 30%)
- **17 %** des élèves ont entre 17 et 28 bonnes réponses. Leurs acquis sont encore fragiles. Ils seront à consolider dans les mois à venir. (résultat France : 20%)
- **3 %** des élèves ont moins de 17 bonnes réponses. Leurs acquis ne sont pas suffisants. Ils bénéficieront d'une aide spécifique. (résultat France : 7%)

département de la Haute-Loire

dans ce département, la moitié des élèves ont eu **39** bonnes réponses ou plus sur 60 en français.

Résultats en mathématiques



- **39 %** des élèves ont plus de 24 bonnes réponses. Ils ont des acquis très solides. (résultat France : 35%)
- **34 %** des élèves ont entre 16 et 23 bonnes réponses. Ils ont de bons acquis qui seront développés dans les mois à venir. (résultat France : 32%)
- **18 %** des élèves ont entre 10 et 15 bonnes réponses. Leurs acquis sont encore fragiles. Ils seront à consolider dans les mois à venir. (résultat France : 20%)
- **9 %** des élèves ont moins de 10 bonnes réponses. Leurs acquis ne sont pas suffisants. Ils bénéficieront d'une aide spécifique. (résultat France : 13%)

département de la Haute-Loire

dans ce département, la moitié des élèves ont eu **21** bonnes réponses ou plus sur 40 en mathématiques.

Résultats des évaluations français et mathématiques CE1 - 2010

Académies	Français					Français	Mathématiques					Mathématiques	
	Départements	Médiane	Médiane	Médiane	Médiane		Médiane	Médiane	Médiane	Médiane	Médiane		Médiane
		Hors RAR et RRS	RRS	RAR	RURAL		Hors RURAL	Hors RAR et RRS	RRS	RAR	RURAL		Hors RURAL
Clermont-Ferrand	Allier	40	37	38	40	39	40	25	23	25	25	25	25
	Cantal	41			40	43	41	27			26	28	27
	Haute-Loire	41			40	41	41	26			25	26	26
	Puy-de-Dôme	41	38	33	40	41	41	26	21	20	25	26	26
Médiane Clermont-Ferrand		41	37	34	40	41	40	26	23	21	25	26	

Résultats des évaluations français et mathématiques CM2 - 2010

Académies	Français					Français	Mathématiques					Mathématiques	
	Départements	Médiane	Médiane	Médiane	Médiane		Médiane	Médiane	Médiane	Médiane	Médiane		Médiane
		Hors RAR et RRS	RRS	RAR	RURAL		Hors RURAL	Hors RAR et RRS	RRS	RAR	RURAL		Hors RURAL
Clermont- Ferrand	Allier	38	34	36	39	37	38	20	19	20	20	20	20
	Cantal	38			39	38	38	21			20	23	21
	Haute-Loire	39			39	38	39	21			21	21	21
	Puy-de-Dôme	39	33	31	39	39	39	20	16	15	21	20	20
Médiane Clermont-Ferrand		39	34	33	39	38	38	21	18	16	21	20	20

1. Actions conduites dans l'Allier

1.1 - Récapitulatif des actions, en fonction des orientations nationales

Axe 1 – Prévenir l'illettrisme			
Ressources	Renforcer la formation	Développer l'innovation et la recherche	Accompagner le travail des enseignants
Objectifs	Voir le descriptif des actions en 1.2		
Conforter le rôle de l'école maternelle	Le langage à la maternelle (fiche 10)	Rencontre albums (fiche 11)	Le conte traditionnel (fiche 4)
Conforter le rôle de l'école obligatoire	Enrichir le lexique (fiche 8)	Accompagnement éducatif (fiche 1) Poésie (fiche 6)	Lire et Faire Lire (fiche 2) Lecture en partage (fiche 7) Croque livres (fiche 9) Si on contait (fiches 12 et 13)
Garantir un parcours personnalisé à tous les élèves	Aide personnalisée (fiche 3)	Accompagnement éducatif (fiche 1)	Lire à la maison (fiche 5)

1.2 - Descriptif des actions

▪ Fiche 1 - Accompagnement éducatif

Ecole (coordonnées)	Objectif et descriptif succinct	Données complémentaires
<p>Ecole élémentaire Jacques Prévert</p> <p>03 YZEURE</p> <p>(école classée en Réseau de Réussite Scolaire)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Associer les parents à la scolarité de leurs enfants - Etendre la part des activités de l'accompagnement éducatif consacrées à la lecture. <p>Une fois par semaine, les 5 enseignants de l'école, mettent en place une heure d'aide aux leçons en direction d'élèves accompagnés de leur(s) parent(s). Plus qu'un simple retour sur les séances réalisées en classe, ce dispositif vise à échanger sur les modalités d'aide à l'enfant et à partager les attentes de l'école. Le nombre de familles (à majorité monoparentales ou d'origine étrangère) participant à cette opération est très important. Les relations école –famille ont été fortement améliorées. L'aide à l'apprentissage de la lecture (notamment dans des familles en difficulté face à cet acte) a été facilitée.</p>	<p><i>Enseignant porteur de l'action :</i> <i>Jean Guy COGNET</i></p> <p><i>Action : hors temps scolaire</i></p> <p><i>Durée : sur l'année</i></p> <p><i>Niveau de classe : du CP au CM2</i></p> <p><i>Nombre d'élèves concernés : 110</i></p>

Fiche 2 - Lire et faire lire

Ecole (coordonnées)	Objectif et descriptif succinct	Données complémentaires
Ecole élémentaire François Reveret 03 AVERMES	<ul style="list-style-type: none"> - Développer le plaisir de Lire - Renforcer les liens intergénérationnels <p>Lecture du CP au CM2 par les bénévoles de l'association « Lire et faire Lire » ; Une intervention par semaine par groupe de 5 élèves. Un lien avec la Bibliothèque Municipale est effectué qui permet de faciliter l'accès à la structure et à ses services à destination des élèves et de leurs parents.</p>	<p><i>Enseignant porteur de l'action : Mme M.P Mardet (Mmes Suchaire et Bulidon)</i></p> <p><i>Action : dans le temps scolaire</i> <i>Durée : sur l'année</i></p> <p><i>Niveau de classe : CP au CE1 – 43 élèves</i></p>
Ecole Primaire Le Bourg 03340 La Ferté Hauterive	<ul style="list-style-type: none"> - Développer le plaisir de lire - Renforcer les liens intergénérationnels <p>Deux fois par semaine (mardi et jeudi), deux bénévoles de l'association proposent une lecture offerte aux élèves de GS/CP et CE1/CE2 (contes traditionnels et contes des origines).</p>	<p><i>Enseignant porteur de l'action : Mme Crost-Audin.</i></p> <p><i>Action : sur le temps scolaire</i> <i>Durée : sur l'année</i></p> <p><i>Niveau de classe : GS/CP, CE1/CE2 – 36 élèves</i></p>

▪ Fiche 3 - Aide personnalisée

Ecole (coordonnées)	Objectif et descriptif succinct	Données complémentaires
Ecole élémentaire 03 BESSAY sur ALLIER	<ul style="list-style-type: none"> - Associer les parents à la scolarité de leurs enfants - Donner sa pleine mesure à l'aide personnalisée, en la centrant, sur les élèves les plus fragiles <p>En début d'année pour le CP, lors du troisième trimestre pour les CM2, un temps d'aide personnalisée (une séance) est mis en place avec tous les élèves s'ils sont accompagnés de leurs parents.</p> <p>Au CP, on décortique la méthode de lecture, s'assurant d'un partage des attentes et d'une compréhension de la démarche par la famille. Ce temps sert à rassurer, à aider et rappeler les attentes.</p> <p>Au CM2, ce temps est utilisé pour une définition des attentes, sur un apport méthodologique et organisationnel.</p>	<p><i>Enseignant porteur de l'action : Mme S. Chazel</i></p> <p><i>Action : sur le temps scolaire</i> <i>Durée : non défini, selon les besoins</i></p> <p><i>Niveau de classe : CP – CM2 - 40 élèves</i></p>

▪ Fiche 4 - Le conte traditionnel, support de langage

Public concerné : élèves de petite et moyenne section, école de Meaulne (Montluçon 1)

Supports :

- Une version du conte du petit chaperon rouge (album) et l'album sans texte *Le petit chaperon rouge* de Rascal

Objectifs :

- Enrichir la culture littéraire : découvrir et s'approprier les contes traditionnels appartenant au patrimoine littéraire
- Développer le langage d'évocation
- Favoriser l'entrée dans la langue de l'écrit

Déroulement :

1. Découverte collective du conte par la lecture de la maîtresse et travail de mémorisation de l'histoire.
2. Atelier de langage dirigé par la maîtresse

Présentation de l'album sans texte : les élèves, à tour de rôle, sont sollicités pour construire un énoncé oral associé à chaque illustration (lecture de l'image, mise en relation avec l'histoire connue : réactivation des éléments du conte, découvert au préalable) : reconstitution du récit avec les propres mots des élèves et des formules mémorisées du conte appartenant au récit écrit.

Utilisation des marionnettes : les enfants par deux jouent une scène du conte en faisant parler les personnages.

▪ Fiche 5 - Lire à la maison

Public concerné : élèves de la PS à la GS des 8 écoles maternelles de l'Education prioritaire (RAR Montluçon 1)

Objectifs :

- Favoriser la liaison écoles/familles et accompagner les parents dans la découverte de l'objet livre et de son utilisation à la maison.
- Faire entrer la littérature de jeunesse dans les familles.
- Développer une culture littéraire commune conformément aux projets de réseaux afin d'installer un socle de références indispensables à la formation de lecteurs autonomes
- Travailler en partenariat avec des associations intervenant dans la prévention de l'illettrisme (Lire et faire lire, l'aquarieur ...).
- Redynamiser les animations en BCD avec une ouverture aux parents.

Mise en œuvre :

- Constitution de malles contenant environ 75 à 80 albums variés
- Mise à disposition d'une malle par école pour l'année scolaire
- Prêt aux enfants d'albums à lire à la maison
- Prêt aux familles d'albums à lire aux enfants
- Initiation des familles à la lecture d'albums et à l'intérêt de la lecture : animations, conférences, partenariat avec les CLAS, l'accompagnement éducatif...
- Mise en place d'animations à la BCD : venue de conteurs, rencontre avec des auteurs, des libraires, lecture aux familles et aux enfants, ...

▪ Fiche 6 - Poésie

Public concerné : circonscription de Montluçon 1 et 2, tous les cycles

1. A la découverte de la poésie

- Travail dans la classe autour de la poésie sur l'année :
- Découverte de textes poétiques, diction, écriture poétique : création de comptines, poèmes, jeux de mots, jeux à contraintes....
- Lien avec les arts plastiques : illustrations, écrire un texte à partir d'une image ...et autres formes d'expression (expression corporelle, musicale ...)
- Rencontre finale des classes participantes en mai/juin
- Présentation des productions sous différentes formes (diction, exposition, expression corporelle, théâtrale...)

2. Défi poésie, cycle 1 et 2

Objectifs :

- Sensibiliser à la lecture poétique : interprétation, jeux sur les mots, mots évocateurs d'images...
- Développer l'écriture poétique : jeux d'écriture à contraintes, recherche d'expressions, de mots pour exprimer son imaginaire, écrire à la manière de ...
- Utiliser les nouvelles technologies (courrier électronique, recherche sur Internet, traitement de texte et mise en page, numérisation de l'image et du son ...) : travailler les compétences du B2i.

Principe :

- Échanges entre classes : questions sur les livres, écriture à contraintes, poursuite d'une poésie, illustrations...

Activités possibles :

- Questions sur les livres d'un corpus poétique
- Recherche documentaire sur les poètes
- Lecture et enregistrement de poèmes d'auteurs
- Ecriture et enregistrement de comptines, poèmes, chansons
- Du poème à l'illustration : proposer une phrase, un poème demander de l'illustrer
- De l'image à la création poétique (associer les images et les mots) : proposer une image et demander de construire un écrit poétique
- Créer des jeux poétiques à proposer aux autres

Personnes ressources:

Mmes Annie MESSIOUX et Soraya ROMMEL (CPC Montluçon)

▪ Fiche 7 - Lecture en partage et D'élire de lire en Education Prioritaire

Public concerné :

- Classes de Cycles 2 et 3 pour Lecture en partage
- Classes de CM2 et de 6e de l'Education prioritaire pour d'Elire de Lire

Principes :

Lire, échanger, argumenter à partir d'ouvrages sélectionnés et lus.

Déroulement :

1. Au cours de l'année scolaire, lire une liste de 4 (cycle 2) ou 6 (cycle 3) ouvrages sélectionnés au premier trimestre par les participants à l'action dans les différents genres littéraires (contes, romans, albums illustrés, théâtre, poésie, B.D).
2. Échanger autour des livres au sein de chaque classe et entre les classes (par courrier mail) participant à l'action en donnant son avis.
3. Apprendre à présenter des ouvrages, exprimer ses impressions, ses émotions, (cycles 2 et 3) argumenter son choix, critiquer (cycle 3).
4. Élire l'ouvrage auquel sera décerné le prix « Lecture en partage ».

Objectifs :

- Donner envie de lire des ouvrages de littérature de jeunesse.
- Donner des éléments de construction d'une première culture littéraire.
- Communiquer au travers d'une correspondance électronique entre différentes écoles ayant un projet commun.
- Exprimer ses choix et défendre son point de vue pour décerner le prix littéraire « Lecture en partage » à l'un des ouvrages (cycle 3).

Déroulement : Action se déroulant sur l'ensemble de l'année scolaire.

1. **Premier trimestre :** réunion / animation pour choisir en commun un corpus d'ouvrages.
2. **Tout au long de l'année scolaire :** lecture des ouvrages dans les classes. échanges entre les élèves de la classe, échanges entre les classes participantes (selon des modalités propres à chaque classe).
3. **Mai ou juin :** détermination du choix du livre préféré par les élèves et envoi des résultats du vote.
4. **Journée de rencontre finale entre les classes.**

Suivi et formation :

- Aide et conseils à la demande des collègues engagés dans l'action.
- Une animation est programmée au cours du mois de novembre pour : arrêter le choix des ouvrages, définir les modalités du projet, organiser la rencontre finale.

▪ **Fiche 8 - Enrichir le lexique**

Ecoles (Coordonnées)	Objectif descriptif sommaire	Donnée complémentaires
<p>Circonscription de Vichy 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ecole du RRE - Ecole d'Arfeuilles - Ecole de Chatel Montagne - Ecole de Laprugne - Ecole du Mayet de Montagne - Ecole de Saint Clément - Ecole hors RRE - Ecole d'Abrest - Cusset : école Liandon - Cusset : école Lucie Aubrac - Ecole de Périgny - Vichy : école Pierre Coulon - Vichy : école Georges Méchin - Vichy : école Sévigné-Lafaye 	<p style="text-align: center;">Projet de circonscription pour le cycle 2</p> <p>Objectif général :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Enrichir le lexique - Sensibiliser au sens et à la sonorité des mots - Initier à la syntaxe et à l'orthographe <p>Descriptif : A partir d'un corpus d'albums commun s'appuyant sur un thème pour l'année : en 2010-2011, l'alimentation.</p> <p>Premier temps : lecture accompagnée du corpus d'albums, repérage des mots désignant et qualifiant les aliments, leurs caractéristiques ...</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lecture par le maître, puis distribution aux élèves des livres - Repérage par les élèves du lexique spécifique - Sélection d'un corpus de mots par la classe, à partir de ce repérage (discussion au sein de la classe) <p>Deuxième temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lecture accompagnée du livre - Jouer avec le lexique <p>Troisième temps : Ecriture</p> <p>Quatrième temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Choix des productions, mise en page. - L'exposition ; visite des classes participantes avec questionnaire (un seul bulletin réponse par classe réponse) <p>Accompagnement : AFE en 2 temps</p> <p>Période 1 : présentation de l'action, du corpus, du document d'accompagnement mis en ligne sur le site de Vichy 1.</p> <p>Période 4 : aide à la mise en valeur des productions pour l'exposition</p>	<p>Enseignant porteur du projet : Catherine Colonna d'Istria</p> <p>Action sur temps scolaire</p> <p>Durée : année</p> <p>Niveau : Cycle 2 et CLIS</p> <p>Nombre d'élèves concernés : 286 dont 31 élèves de CLIS</p>

▪ **Fiche 9 - Croque livre**

Ecole (coordonnées)	Objectif et descriptif succinct	Données complémentaires
<p>Ecole Tivoli (Rue des Ecoles) Ecole Georges Sand (Route de Vichy) Ecole Louage Pinot Ecole Sept Fons 03290 DOMPIERRE/BESBRE</p>	<p>Objectifs : - Développer le goût de la lecture - Favoriser l'accès aux livres - Apprendre à argumenter, à faire preuve d'esprit critique <i>Ce projet sur le thème de la gourmandise succède aux projets COMPLICE-LIVRE et VOYAGE LECTURE.</i></p> <p>Sept classes sont impliquées dans le projet en partenariat avec la médiathèque de Dompierre/Besbre, la bibliothèque intercommunale de Coulandon et la mairie de Dompierre/Besbre. Douze à treize livres sur le thème choisi sont prêtés aux classes et sont l'objet d'un travail de l'année. Chaque classe vote pour son livre préféré.</p> <p>Trois animations par classe et par année scolaire sont prévues avec la médiathèque. Rencontre des classes le 30 mai 2011 : présentation par chaque classe du livre choisi (saynètes...) et exposition des travaux des classes et des décors (médiathèque).</p>	<p>Enseignant porteur de l'action : M. Chenu, directeur de l'école Tivoli</p> <p>Action : sur le temps scolaire Durée : sur l'année</p> <p>Niveau de classe : GS à CE2, CLIS Nombre d'élèves concernés : 164</p>

▪ **Fiche 10 - Le langage à l'école maternelle**

Ecole (coordonnées)	Descriptif / Objectifs	Données complémentaires
<p>Ecole maternelle du Bois (Commentry) Ecole maternelle du Bourbonnais (Commentry)</p>	<p>Descriptif : - Construire les apprentissages langagiers à l'école maternelle - Echanger des pratiques - Exploitation du document « Enseigner le vocabulaire à l'école maternelle ».</p> <p>Objectifs : Développer les compétences langagières des élèves en travaillant les différentes composantes du langage oral et écrit. Etablir des programmations pour des situations langagières précises. Construire des exemples d'activités pour développer le lexique à l'école maternelle. Développer la liaison GS/CP et plus globalement, école maternelle / école élémentaire.</p>	<p>TPS-PS + MS + GS : 73 élèves</p> <p>TPS + PS + MS + GS : 77 élèves</p>

▪ **Fiche 11 - Rencontre album**

Ecole (coordonnées)	Objectif et descriptif succinct	Données complémentaires
Ecole primaire RPI Chavroches-Cindré- Treteau Le Bourg 03220 TRETEAU	<p style="text-align: center;">Rencontre Albums cycle 2</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la lecture d'albums - Echanger, argumenter, participer à des ateliers de lecture <p>Chaque année, les classes de cycle 1 du RPI de Chavroches/Cindré/Treteau se retrouvent lors d'une « rencontre-albums ». Cette année, le travail se fera sur les contes traditionnels.</p> <p>Des ateliers de lecture, des jeux de langage, des contes détournés... à partir des albums lus pendant l'année scolaire sont proposés.</p> <p>Les classes de cycles 2 se rencontrent sur le même procédé</p>	<p>Enseignant porteur de l'action : M. Dufour, directeur du RPI</p> <p>Action : sur le temps scolaire</p> <p>Durée : sur l'année</p> <p>Niveau de classe : PS à GS et CP à CE1</p> <p>Nombre d'élèves concernés : 110</p>

Fiche 12 - Si on contait (cycle 1 et 2)

Ecole (coordonnées)	Objectif et descriptif succinct	Données complémentaires
Ecole maternelle les Tourelles (Cérilly) Ecole élémentaire Lamartine (Montluçon) Ecole E. Busseron (Commentry)	<p>Descriptif : Donner aux élèves une culture littéraire commune, à travers les contes du patrimoine traditionnel.</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Produire un conte, par le groupe classe, en s'aidant des contes explorés durant l'année scolaire. - Développer l'imaginaire des élèves. - Entraîner la mémorisation, à travers le travail sur les formulettes, les structures répétitives, les noms des personnages. - Enrichir le lexique et améliorer la syntaxe. - Permettre aux élèves de prendre la parole devant les autres, pour « dire » et « raconter ». 	<p>PS-MS-GS : 36 élèves</p> <p>CP + CE1 : 37 élèves</p> <p>CLIS 1 et CLIS 2 : 18 élèves</p>

▪ Fiche 13 - Et si on contait (cycle 3)

Ecole (coordonnées)	Objectif et descriptif succinct	Données complémentaires
<p>Ecole St Exupéry (Vaux)</p> <p>Ecole H. Wallon</p>	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Donner aux élèves une culture littéraire commune, à travers les contes du patrimoine traditionnel. <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Produire un ou plusieurs contes, par le groupe classe, ou individuellement, en prenant appui sur les textes travaillés. - Développer l’imaginaire des élèves et les compétences fines de lecteur. - S’approprier le langage en enrichissant le lexique et en améliorant la syntaxe. - Mettre en réseau les contes travaillés, avec d’autres écrits, d’autres textes. - Apprendre à travailler collectivement, autour d’un projet fédérateur. 	<p><i>CM1- CM2 : 24 élèves</i></p> <p><i>CE2-CM1 : 25 élèves</i></p>

2. Actions conduites dans le Puy-de-Dôme

▪ Circonscription de Thiers

Axe 1 - Prévenir l'illettrisme / Circonscription de Thiers			
Ressources	Renforcer la formation	Développer l'innovation et la recherche	Accompagner le travail des enseignants
Objectifs	ACTIONS EXISTANTES OU NOUVELLES A IMPULSER		
Conforter le rôle de l'école maternelle		Enseigner la compréhension des textes lus et entendus au cycle 1	Animations pédagogiques : <ul style="list-style-type: none"> - Conférence de V. Bouysse "devenir élève" - Langage à l'école maternelle - EPS et langage - Progressivité des apprentissages et gestion des ateliers
Conforter le rôle de l'école obligatoire		Programmer les compétences de la langue écrite via un outil "élève" proposé au fil du cycle 3 Actions mises en place autour du dispositif "livre élu en Livradois Forez"	Animations pédagogiques : <ul style="list-style-type: none"> - Enseigner la compréhension au cycle 2 - Conférence d'A. Fetet sur l'enseignement de la grammaire aux cycles 2 et 3 - Travailler les écrits en histoire / géographie - Le livre élu cycle 2 : de l'album à l'image animée - Le livre élu cycle 3 autour du thème du Chaperon Rouge
Garantir un parcours personnalisé à tous les élèves	Elaboration d'un livret pour grandir à l'école maternelle	Programmer les compétences de la langue écrite via un outil de cycle	
Conforter le rôle de la formation professionnelle	Stage de 14 jours "enseigner à l'école maternelle" à remplacement étudiants Master		

▪ Circonscription de Riom Limagne

Axe 1 - Prévenir l'illettrisme			
Ressources	Renforcer la formation	Développer l'innovation et la recherche	Accompagner le travail des enseignants
Objectifs	ACTIONS EXISTANTES OU NOUVELLES A IMPULSER	Impulser une réflexion et un travail d'équipe pour rechercher une meilleure efficacité dans la mise en œuvre et la continuité des enseignements.	Programme de formation de la circonscription en fonction des besoins repérés dans les pratiques d'enseignement.
Conforter le rôle de l'école maternelle		Animation pédagogique programmation par cycle des compétences en français et en mathématiques. • mise en œuvre d'une réflexion systématique au sein de chaque école, • formalisation écrite.	Animations Pédagogiques - « Enseigner à la maternelle » - « Enseignants et ATSEM, travailler ensemble »
Conforter le rôle de l'école obligatoire			
Garantir un parcours personnalisé à tous les élèves	Stage de 14 jours « Accompagner la scolarité des enfants du voyage » avec remplacement Master 2		Animation pédagogique « La grande difficulté scolaire »
Axe 2 - Prendre en charge les jeunes en situation d'illettrisme			
Ressources	Renforcer la formation	Développer l'innovation et la recherche	Accompagner le travail des enseignants
Objectifs			
Mieux connaître et faire connaître le phénomène			
Prendre en charge les jeunes en situation d'illettrisme	Stage de 14 jours « Accompagner la scolarité des enfants du voyage » avec remplacement Master 2 (5 enseignants d'une même école) - Elaboration d'outils de suivi, construction de carnet de compétence et de grille de référence - Liaison maternelle/école/collège.		
Conforter le rôle de la formation professionnelle			

▪ Circonscription de Clermont-Ferrand – Gergovie

Axe 1 - Prévenir l'illettrisme			
Ressources	Renforcer la formation	Développer l'innovation et la recherche	Accompagner le travail des enseignants
Objectifs	ACTIONS EXISTANTES OU NOUVELLES A IMPULSER	Initier des pratiques réflexives pour favoriser l'entrée dans l'écrit.	Améliorer et renforcer les pratiques d'enseignement, affiner les compétences dans le domaine de la prévention des difficultés dans la langue orale et écrite.
Conforter le rôle de l'école maternelle			<u>Action de formation</u> <ul style="list-style-type: none"> • Troubles du langage oral (Cycle 1) Repérage et aménagements pédagogiques à l'école maternelle. • S'appropriier le langage (Cycle 1) Proposition de situations d'apprentissage et de mises en œuvre dans les classes pour une prise en compte de TOUS les élèves. • Découvrir l'écrit, se familiariser avec l'écrit (Cycle 1) Proposition de situations d'apprentissage et de mises en œuvre dans les classes pour une prise en compte de TOUS les élèves.
Conforter le rôle de l'école obligatoire		<p>Aide aux devoirs. Accompagnement à la scolarité (AFEV).</p> <p>Produire des textes à l'école élémentaire. Travail impulsé avec les enseignants volontaires, suite à la conférence, dans le cadre d'un atelier.</p>	<u>Action de formation</u> <ul style="list-style-type: none"> • Troubles du langage écrit (du CP au CM2) Repérage et aménagements pédagogiques à l'école élémentaire. • Entrer dans la lecture et l'écriture par la littérature jeunesse (classes CP/CE1 et CE2/CM1/CM2) Proposer aux enseignants des pistes de travail autour de projets de classe avec comme supports des pièces de théâtre. • Produire des textes à l'école élémentaire (Cycles 2 et 3) Apporter aux enseignants des connaissances théoriques et des pistes pédagogiques sur la production de textes. Pistes pédagogiques reprises et adaptées pour une mise en œuvre dans les classes.
Garantir un parcours personnalisé à tous les élèves			

▪ Circonscription de Cournon-Val d'Allier

Axe 1 - Prévenir l'illettrisme			
Ressources	Renforcer la formation	Développer l'innovation et la recherche	Accompagner le travail des enseignants
Objectifs	Développer et approfondir les pratiques d'enseignement	Favoriser les initiatives pédagogiques visant le dire, lire, écrire à l'école primaire.	<u>Actions de formation spécifiques</u> : Usage de la maîtrise de la langue en mathématiques (Conférence J. L. BREGEON). Ateliers de travail en orthographe cycle 2 et 3. Créer des livres interactifs, raconter des histoires avec « didapages » (Cycles 2 et 3).
Conforter le rôle de l'école maternelle	Conférence « Devenir élève » avec V. BOUYSSÉ	Penser l'accueil des familles et des élèves dans le cadre d'une première scolarisation (groupe de travail avec le RASED Val d'Allier Ouest).	<u>Documents pédagogiques d'accompagnement</u> à la mise en œuvre des enseignements en maîtrise de la langue (confer site départemental 15 novembre 2010). Travail sur l'enseignement de la compréhension, impulsé en 2007-2008, la production d'écrits en 2008-2009.
Conforter le rôle de l'école obligatoire			Action de formation à la médiathèque Hugo Pratt de Cournon-Le Cendre. « Prix des Ptits Lecteurs » à l'intention des classes des cycles 1 et 2 de Cournon (en lien avec le bassin de lecture).
Garantir un parcours personnalisé à tous les élèves	Stage de 14 jours. EE L. Dhermain « Construire un parcours scolaire cohérent pour l'élève de la GS au CM2 ».	Mise en œuvre de dispositifs particuliers (Modules d'Approfondissement des Compétences en Lecture et Écriture) au CE1 et au CE2 suite aux résultats des élèves aux évaluations.	<u>Documents pédagogiques d'accompagnement</u> à la mise en œuvre des enseignements en maîtrise de la langue (confer site départemental mi-novembre 2010). Stage de 14 jours (remplacement étudiants M2) impulsé et partiellement animé par l'équipe de circonscription (dans la continuité d'une évaluation d'école).

Axe 2 - Prendre en charge les jeunes en situation d'illettrisme			
Ressources	Renforcer la formation	Développer l'innovation et la recherche	Accompagner le travail des enseignants
Objectifs			
Mieux connaître et faire connaître le phénomène			Site départemental Maîtrise de la langue (identification des dispositifs ressources).
Prendre en charge les jeunes en situation d'illettrisme	Stages à l'intention des enseignants accueillant des enfants du voyage (mis en place par circonscription Clermont ASH-Oradou)		
Conforter le rôle de la formation professionnelle			

▪ Circonscription de Clermont-Ville

Axe 1 - Prévenir l'illettrisme			
Ressources	Renforcer la formation	Développer l'innovation et la recherche	Accompagner le travail des enseignants
Objectifs	ACTIONS EXISTANTES OU NOUVELLES A IMPULSER		Développer les actions autour du livre pour enrichir et améliorer les pratiques de lecture des élèves.
Conforter le rôle de l'école maternelle			<p>LE PRIX DES MINAUDS - 5^{ème} édition (Cycle 2)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lancement de ce prix littérature de jeunesse avec « Acteurs, Pupitres et Cie », • Développer le goût de la lecture en la déscolarisant à travers une expérience culturelle partagée avec les familles, • Développer les échanges parents / enfants autour des albums du prix littéraire, • Apprendre à partager ses impressions, ses ressentis et dégager des critères de choix, • Entrer dans l'album par des pratiques artistiques, telles que le spectacle vivant. <p>LIRE LA VILLE, LIRE CLERMONT - 11^{ème} édition (Cycle 1, 2, 3)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la maîtrise des langages par des travaux de recherche, de création à partir de différents lieux de la ville, de ses quartiers. • S'inscrire dans l'histoire de son lieu de vie, dans les réalités de son environnement, se familiariser avec ses acteurs. • S'engager dans une démarche culturelle et artistique.
Conforter le rôle de l'école obligatoire			
Garantir un parcours personnalisé à tous les élèves			

▪ Circonscription d'Ambert

Axe 1 – Prévenir l'illettrisme			
Ressources	Renforcer la formation	Développer l'innovation et la recherche	Accompagner le travail des enseignants
Objectifs	ACTIONS EXISTANTES OU NOUVELLES A IMPULSER		
Conforter le rôle de l'école maternelle	Animations pédagogiques : - Conférence de V. Bouysse "devenir élève" - Animations en retour centrées sur l'appropriation et la mise en œuvre des informations reçues lors de la conférence	Actions mises en place autour du dispositif "livre élu en Livradois Forez" :	Au quotidien, par le biais des inspections de l'IEN et les visites des CPC, veiller au respect des volumes horaires dédiés aux temps d'apprentissage.
Conforter le rôle de l'école obligatoire	Animation pédagogique : - Conférence d'A. Fetet sur l'enseignement de la grammaire aux cycles 2 et 3	Actions mises en place autour du dispositif "livre élu en Livradois Forez" : - Le livre élu cycle 2 : de l'album à l'image animée - Le livre élu cycle 3 autour du thème du Chaperon Rouge	Au quotidien, par le biais des inspections de l'IEN et les visites des CPC, veiller au respect de la mise en œuvre des programmes.
Garantir un parcours personnalisé à tous les élèves			Programmer les compétences de la langue écrite via un outil de cycle
Conforter le rôle de la formation professionnelle			

▪ Circonscription de Clermont Plaine - RAR la Charme et RAR Camus et Dispositif de Réussite Educative sur la ville de Clermont (quartiers Nord)

Axe 1 – Prévenir l'illettrisme			
Ressources	Renforcer la formation	Développer l'innovation et la recherche	Accompagner le travail des enseignants
Objectifs	ACTIONS EXISTANTES OU NOUVELLES A IMPULSER		
Conforter le rôle de l'école maternelle		<p>Enseigner le lexique à des élèves en première scolarisation pour la plupart non francophone (une enseignante en RAR)</p> <p>La danse une affaire de famille, l'acquisition d'une culture de l'écrit par la pratique artistique (une classe de RAR)</p>	<p>Conférences pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Du graphisme à l'écriture : Mme Zerbato Poudou • L'apprentissage de la langue française pour les enfants d'origine turque non francophone <p>Projets Dispositif de Réussite Educative (Politique de la ville, Acsé) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Langue orale en maternelle (toutes les écoles maternelle du Secteur La Charme) • Maîtrise de la langue orale (toutes les écoles maternelles du secteur Camus) • Mon histoire préférée (prix littéraire, des cycles 1 et 2 des écoles du secteur Camus)
Conforter le rôle de l'école obligatoire	Développer les pratiques professionnelles par les liaisons cycle 3/6 ^{ème} en regard de l'analyse des acquis des élèves (Evaluations nationales) (stage de formation continue)	<p>Programmer et mettre en œuvre sur toute l'école élémentaire l'apprentissage du lexique en relation avec les familles (une école en RAR)</p> <p>Eurékart, ça roule ! Développer les compétences langagières à travers un projet scientifique en partenariat avec les chercheurs du Centre de Ladoux-Michelin.</p>	<p>Conférences pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'enseignement de la compréhension en cycle 2 : R.Goigoux • La scolarisation des enfants non francophones en cycle3. <p>Projets Dispositif de Réussite Educative (Politique de la ville, Acsé) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lire chez nous (prix littéraire, des écoles maternelle et élémentaire du Secteur La Charme)
	Coordonner les dispositifs d'aides au sein des écoles (aide		Accompagnement Educatif sur les écoles élémentaires des deux RAR

<p>Garantir un parcours personnalisé à tous les élèves</p>	<p>personnaliser, RASED, stages, différenciation, décloisonnement, accompagnement éducatif, ...)</p> <p>Accompagner les directeurs d'école en Education Prioritaire dans le pilotage pédagogique des écoles (stage de formation continue)</p> <p>Renforcer le suivi par les coordonnateurs de Réseau (stage de formation continue).</p>		<p>Aides aux devoirs en partenariat avec des associations (AFEV)</p> <p>Pilotage et coordination des interventions des RASED au sein des écoles (interventions massées/interventions filées selon les priorités définies)</p>
---	---	--	---

▪ Circonscription de Billom-Vic

Axe 1 - Prévenir l'illettrisme			
Ressources	Renforcer la formation	Développer l'innovation et la recherche	Accompagner le travail des enseignants
Objectifs	ACTIONS EXISTANTES OU NOUVELLES À IMPULSER		Promouvoir des actions de qualité en faveur de la lecture.
Conforter le rôle de l'école maternelle			
Conforter le rôle de l'école obligatoire			<p>« Des livres et vous » (Tous cycles)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer des pratiques de lecture et de diffusion du livre • Développer les liaisons inter-cycles et entre les écoles du réseau de Billom, donner le goût et l'envie de lire. • Utiliser un espace collaboratif de travail <p>« Le Livre Élu » (Cycle 2 et 3)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser le développement des pratiques de lecture et de diffusion du livre en milieu rural. • Promouvoir la littérature jeunesse.
Garantir un parcours personnalisé à tous les élèves			

Axe 2 - Prendre en charge les jeunes en situation d'illettrisme			
Ressources	Renforcer la formation	Développer l'innovation et la recherche	Accompagner le travail des enseignants
Objectifs			
Mieux connaître et faire connaître le phénomène			
Prendre en charge les jeunes en situation d'illettrisme			Vivre ensemble, scolarisation des enfants du voyage. Donner du sens à l'école et permettre aux élèves de rentrer dans les apprentissages (CP et CE1 avec école itinérante).
Conforter le rôle de la formation professionnelle			

▪ Circonscription de Terres noires

Axe 1 – Prévenir l'illettrisme

Ressources	Renforcer la formation	Développer l'innovation et la recherche	Accompagner le travail des enseignants
Objectifs Conforter le rôle de l'école maternelle	Aider les enseignants à concevoir et mettre en œuvre des projets concrets permettant de développer des compétences en lecture et en langue orale.	<p>Lire un album et développer des pratiques artistiques autour de la thématique de la différence (Cycle 3).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lire à voix haute un texte • Créer des couplets de chanson (maîtrise de la langue/musique) • Mise en œuvre : Atelier de lecture à voix haute conduit par une comédienne puis écoute d'un livre lu (en réseau sur la même thématique) <p>Dictionnaire numérique des écoliers : enrichir et améliorer les pratiques d'enseignement pour mettre en œuvre un apprentissage méthodique du vocabulaire.</p> <p>Projet orthographe lexicale sous la direction de Michel Fayol : apprendre et conserver en mémoriser l'orthographe de mots.</p>	<p>Actions spécifiques d'accompagnement en circonscription : Mise en place de défis lecture auprès des élèves de CM2 et 6ème.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Encourager les élèves de l'école primaire et du collège à lire des oeuvres complètes choisies dans une liste d'ouvrages de littérature de jeunesse. • Lire des œuvres complètes et développer une capacité rédactionnelle en situation. • Développer le lien entre les activités de lecture et les activités structurantes de construction de maîtrise de la langue. <p>Défi orthographe (Cycle 3) - Réseau d'écoles.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travailler, pour chaque niveau, les différentes compétences orthographiques des programmes, • Résoudre des situations problèmes orthographiques préparées par d'autres élèves en lien avec les programmes, • Proposer des questions et des réponses écrites explicites et énoncées dans une forme correcte.

		<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un protocole expérimental d'apprentissage d'une liste de mots choisis. 	Défi lecture « Entrer dans l'écrit par le documentaire » (Cycles 2 et 3) Réseau d'écoles. Travail de compréhension, reformulation, description d'images, identification et exploitation d'un support d'écrit particulier, pratique et utilisation d'une lecture sélective.
Conforter le rôle de l'école maternelle	=		« Raconte – tapis » (Cycles 1 et 2) Collaboration École / « Association Lire et faire lire » / Bibliothèque de Randan.
Conforter le rôle de l'école obligatoire			
Garantir un parcours personnalisé à tous les élèves		Élaboration d'un journal d'école (de la PS au CM2).	

3. Actions conduites dans la Haute-Loire

▪ Circonscription Le Puy Centre ASH

Axe 1 – Prévenir l'illettrisme			
Ressources	Renforcer la formation	Développer l'innovation et la recherche	Accompagner le travail des enseignants
Objectifs	ACTIONS EXISTANTES OU NOUVELLES A IMPULSER		
Conforter le rôle de l'école maternelle	Conférence autour du langage en maternelle (L. Dubien)		Evaluation d'école/Inspection individuelle/Conseil pédagogique Emprunt de malles littérature
Conforter le rôle de l'école obligatoire	Animation pédagogique à partir de l'évaluation des acquis des élèves de CE1 et CM2		
Garantir un parcours personnalisé à tous les élèves			

▪ Circonscription de Brioude

Prévenir l'illettrisme			
Ressources	Renforcer la formation	Développer l'innovation et la recherche	Accompagner le travail des enseignants
Objectifs	ACTIONS EXISTANTES OU NOUVELLES A IMPULSER		
Conforter le rôle de l'école maternelle		Réalisation d'un CD Rom sur « le devenir élève » lors de séances d'EPS (école de Langeac + cpc eps) ; Réalisation de maquette pour exposition départementale sur le projet scientifique international « Mammouth » école de Chamagnac le vieux ; Jean Pradier	Créer avec un auteur illustrateur en classe : <ul style="list-style-type: none"> Ecoles de la Borie d'Arles ; de Jean Pradier et de Victor Hugo 5Brioude) ; Ecole de Lamothe

Conforter le rôle de l'école obligatoire		Maternelle ; Classe linguistique transplantée au Mézenc ; école de Lachaud	Lectures croisées (rencontre avec un auteur de jeunesse) plusieurs écoles Projet étamine (projet OCCE) Ecole Paulhaguet ; école Jules Ferry Brioude ; école Jean Pradier élémentaire de Brioude ; Participation à un défi lecture inter écoles (10 écoles participantes)
Garantir un parcours personnalisé à tous les élèves	Mise en place d'ateliers méthodologiques (école d'Auzon)		

▪ Circonscription d'Yssingeaux

Axe 1 -Prévenir l'illettrisme			
Ressources	Renforcer la formation	Développer l'innovation et la recherche	Accompagner le travail des enseignants
Objectifs	ACTIONS EXISTANTES OU NOUVELLES A IMPULSER		
Conforter le rôle de l'école maternelle	Actions de formation continue : Compréhension et langage, à l'école maternelle avec J-P DELEMEESTER (10-11)	Enseignement de l'histoire des arts en maternelle (« <i>Images et Tout Petits</i> » intégré)	Accompagnement projets fédérateurs
Conforter le rôle de l'école obligatoire	Paragraphe spécifiques note de rentrée		Restitution des pourcentages de fréquentation par demi-journées
Garantir un parcours personnalisé à tous les élèves	Un accompagnement spécifique du DAPE à l'école maternelle	Développer l'évaluation formative à l'école maternelle	Chantiers école avec aide à l'analyse et au traitement des évaluations et détermination d'actions

▪ Circonscription de Monistrol

Axe 1 – Prévenir l'illettrisme			
Ressources	Renforcer la formation	Développer l'innovation et la recherche	Accompagner le travail des enseignants
Objectifs			
Conforter le rôle de l'école maternelle	Actions de formation continue : Compréhension en lecture en animation pédagogique pour tous les cycles	Enseignement de l'histoire des arts en maternelle (« <i>Images et Tout Petits</i> »)	Accompagnement projets fédérateurs
Conforter le rôle de l'école obligatoire			Restitution des pourcentages de fréquentation par demi-journées
Garantir un parcours personnalisé à tous les élèves	Un accompagnement spécifique du DAP à l'école maternelle	Développer l'évaluation formative à l'école maternelle	Chantiers école avec aide à l'analyse et au traitement des évaluations et détermination d'actions

▪ Le Puy-Devès

Axe 1 - Prévenir l'illettrisme			
Ressources	Renforcer la formation	Développer l'innovation et la recherche	Accompagner le travail des enseignants
Objectifs	ACTIONS EXISTANTES OU NOUVELLES A IMPULSER		
Conforter le rôle de l'école maternelle	Groupe départemental « école maternelle » thème de travail : accueil des jeunes élèves et enseignement de la langue et vocabulaire	1 - Exploitation d'un livre pour l'été – Ecole de Bellevue la Montagne 2 - Activités littéraires de prévention de l'illettrisme (défi lecture- rallye lecture et lecture d'œuvres complètes) Ecole de Vals La Fontaine	
Conforter le rôle de l'école obligatoire	Animation pédagogique à destination des enseignants de cycle 2 Sur la thématique de connaissance et prise en compte des « troubles dys »		3 - Développer la culture littéraire à l'école - Mise à disposition de séries d'ouvrages littéraires Inspection Le Puy Devès
Garantir un parcours personnalisé à tous les élèves			

3. Actions conduites dans le Cantal

▪ Circonscription d'Aurillac 2

Axe 1 - Prévenir l'illettrisme			
Ressources	Renforcer la formation	Développer l'innovation et la recherche	Accompagner le travail des enseignants
Objectifs	<p>Animations pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Premier poste CP (3 circonscriptions d'Aurillac) - La production d'écrits au cycle 3 (3 circonscriptions d'Aurillac) - Le langage écrit en Maternelle (3 circonscriptions d'Aurillac) - Conférence le langage en Maternelle (Mr Boisseau) (3 circonscriptions d'Aurillac) - La compréhension au Cycle 2 (Aurillac 2) - La compréhension au cycle 3 (Aurillac 2) - Les évaluations en Maternelle (Aurillac 2) - Le geste graphique en Maternelle (Aurillac 2) 		<p>Semaines lecture (circonscription Aurillac 2) : Le Rouget (Maternelle, 2 classes, 41 élèves) Aubespeyre (1 classe, 11 élèves) Saint-Mamet (1 classe, 21 élèves) Saint-Constant (2 classes, 32 élèves)</p> <p>Ateliers autour d'un auteur-illustrateur (maternelle/Cycle 2) (3 circonscriptions d'Aurillac+Mauriac) (sans doute annulée en raison d'une absence de financement) (Année 2009/2010 : 45 classes, 806 élèves)</p> <p>Découvrir des livres autour d'un genre (Du CE1 au CM2) (3 circonscriptions d'Aurillac+Mauriac) : les inscriptions ne sont pas encore lancées (Année 2009/2010 : 20 classes, 259 élèves)</p> <p>Projet Fédérateur « Image et littérature » : « L'être et le paraître » (Tout le département : ... classes, ... élèves)</p> <p>Accueillir un romancier (CM/Collège) : annuler pour raison d'absence de financement (Année 2009/2010 : Philippe Barbeau)</p> <p>Accueillir un illustrateur, en liaison avec l'organisation du salon du livre par la médiathèque départementale (Circonscription de Mauriac cette année)</p>

▪ Circonscription d'Aurillac 1

- Pratiques d'évaluation (et observation) du langage oral et écrit, par compétences, en maternelle et à l'école élémentaire
- Identification de signe d'alerte dans le développement du langage et dans l'apprentissage de l'écrit
- Mise en place d'ateliers de prévention axés sur les domaines suivants des programmes : S'approprier le langage et Découvrir l'écrit, dans le cadre de l'aide personnalisée
- Connaissance du développement de l'enfant (en particulier du langage)
- Information / formation sur les dys.
- Evaluation diagnostique du développement du langage ou dépistage précoce par la PMI, la médecine scolaire.
- Mise en place systématique dans toutes les écoles de progressions de cycle et d'école en vocabulaire.
- Développement d'une culture littéraire commune tout au long de la scolarité.
- Généralisation de la scolarisation des 3 ans.
- Priorité départementale donnée aux RASED pour accompagner les actions d'aide centrées sur l'acquisition du langage en maternelle et de la lecture/écriture au CP-CE1.
- Définition d'une ou deux priorité(s) départementale(s) (ou par circonscription) donnée(s) aux écoles pour améliorer la maîtrise de la langue française suite à l'analyse des résultats aux évaluations nationales (en lien avec les projets d'école).
- Information des enseignants sur les pratiques pédagogiques de lutte contre l'illettrisme ou d'apprentissage de la langue française en CLIN, à la maison d'arrêt, dans les RASED, ... dans le cadre des animations pédagogiques.